



Publié par

**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

En collaboration avec



Ministère de  
l'Agriculture

# Filière des PFNL dans le Gouvernorat de Béja

**Publié par**

Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège de la société  
Bonn et Eschborn  
Allemagne

Projet « Promotion de l'agriculture durable et du développement rural »

Bureau de la GIZ  
B.P. 753 – 1080 Tunis Cedex – Tunisie  
T +216 71 967 220

[www.giz.de/tunisie](http://www.giz.de/tunisie)

**Mise à jour**

Décembre 2014

**Crédits photographiques**

Abdessalem Fezzani, Bureau d'études Thetis

**Texte**

Cabinet Sami Belhadj

Le contenu de la présente publication relève de la responsabilité de la GIZ.

Sur mandat du  
Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

## Table des matières

1. Contexte.....	6
2. Introduction .....	7
3. Intérêts de l'étude.....	8
4. Les outils méthodologiques.....	9
5. Contraintes rencontrées lors de l'étude.....	9
<b>Chapitre I : L'espace forestier Tunisien ; un réservoir naturel riche et diversifié pouvant mieux contribuer aux objectifs de développement socioéconomique du pays. ....</b>	<b>10</b>
1. Un couvert forestier très riche et diversifié mais en régression.....	10
2. Un espace forestier qui assure des fonctions diverses.....	10
3. Un code forestier qui continue à attacher une grande importance à la protection et au développement du patrimoine forestier malgré les améliorations apportées à partir des années 90	10
4. Un espace forestier qui a une place avérée dans l'économie nationale.....	11
5. Une forêt d'une importance primordiale pour les pauvres et les marginaux parmi les communautés forestières.....	11
6. Un espace forestier surpeuplé .....	12
7. Un potentiel naturel en PFNL insuffisamment valorisé .....	12
8. Importance et rôle dans la stratégie de développement forestier.....	13
9. Les PFNL ont fait l'objet de plusieurs études, séminaires et travaux de recherches depuis les années 80 en Tunisie.....	14
<b>Chapitre II : Les principales caractéristiques de marchés des plantes aromatiques et médicinales au niveau national et international.....</b>	<b>16</b>
1. Caractéristiques du marché national.....	16
2. Orientations et caractéristiques du marché international.....	19
<b>Chapitre III : Le secteur des PFNL dans le Gouvernorat de Béja.....</b>	<b>21</b>
1. Introduction .....	21
2. Les PFNL et leur importance socioéconomique au niveau du gouvernorat.....	21
3. L'importance des PFNL dans l'absorption du chômage.....	22
4. Le potentiel en PFNL au sein du Gouvernorat de Béja.....	22
5. Le cadre réglementaire et l'accès aux ressources.....	24
5.1 L'exploitation par les droits d'usage .....	25
5.2 L'adjudication publique.....	25
5.3 La vente de gré à gré.....	25

<b>5.4 Concessions</b> .....	25
<b>Chapitre IV : Diagnostic du fonctionnement des principales Filières du PFNL</b> .....	27
<b>1. Le Myrte</b> .....	27
<b>1.1 Importance</b> .....	27
<b>1.2 Exploitation et modalités d'accès à la ressource</b> .....	27
<b>1.3 Les fonctions et les opérateurs</b> .....	28
<b>1.4 La cartographie de la filière HE du Myrte</b> .....	29
<b>1.5 Problèmes et contraintes</b> .....	30
<b>1.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne</b> .....	33
<b>1.7 Diagramme de la chaîne de valeur</b> .....	34
<b>2. Le Lentisque</b> .....	34
2.1 Importance .....	35
2.2 Exploitation et mode d'accès à la ressource .....	35
2.3 Les fonctions et les opérateurs .....	36
2.4 La Cartographie .....	37
2.5 Problèmes et contraintes .....	38
2.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne .....	39
<b>3. La filière des champignons</b> .....	41
3.1 Importance .....	42
3.2 Exploitation et mode d'accès à la ressource .....	42
3.3 Les fonctions et les opérateurs .....	43
3.4 La Cartographie .....	44
3.5 Problèmes et contraintes .....	44
3.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne .....	45
3.7 Le Diagramme de la chaîne de valeur .....	46
<b>4. Une filière des pignons très ancrée dans la réalité socioéconomique des habitants de la forêt de Béja</b> .....	46
4.1 Importance .....	46
4.2 Les fonctions et les opérateurs .....	47
4.3 Cartographie .....	47
4.4 Exploitation et modalités d'accès à la ressource .....	48
4.5 Problèmes et contraintes .....	48
4.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne .....	49
4.7 Diagramme de la chaîne de valeur .....	50

<b>6. Les supporteurs de la filière des PFNL à Béja .....</b>	<b>50</b>
Conclusion.....	52
Chapitre V : Plan d'action pour la promotion de la filière des PFNL dans le Gouvernorat de Béja.....	53
1. Introduction .....	53
2. Rappel des étapes parcourues.....	53
3. L'atelier d'approfondissement des problématiques de la filière des produits forestiers non ligneux .....	54
3.1 Les participants et les acteurs intéressés .....	54
3.2 Problèmes et contraintes évoqués par les participants lors de l'atelier.....	54
3.3 Principaux résultats attendus.....	55
3.4 Résultats opérationnels et plan d'actions .....	56
Références bibliographiques .....	57
Album photographique .....	59

## 1. Contexte

Le Ministère de l'Agriculture (MA) tunisien et le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) ont convenu de mettre en œuvre un projet pour la Promotion de l'Agriculture Durable et du développement rural (PAD). L'objectif du projet PAD, exécuté par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH en coopération avec la Direction Générale des Etudes et du Développement Agricoles, est de poser les bases pour une agriculture économiquement performante et écologiquement durable dans le Centre-Ouest et le Nord-Ouest de la Tunisie.

Pour la Tunisie, le projet PAD s'inscrit dans la politique agricole tunisienne qui vise la sécurité alimentaire et une croissance durable à travers l'appui aux filières stratégiques. Bien que la Tunisie ait de bonnes expériences en matière d'organisation, notamment à travers les groupements interprofessionnels, le développement pratique des filières agricoles à l'échelle locale reste un défi, car l'utilisation de l'approche filière a toujours été limitée à un nombre réduit de spéculations. Il n'existe pas une stratégie publique pour promouvoir les filières plus petites, les chaînes de valeurs locales et l'organisation d'une économie rurale inclusive et écologiquement durable.

C'est dans ce cadre que s'insère la présente étude. Elle se rapporte à l'analyse de la filière des plantes forestières non ligneuses dans le gouvernorat de Béja identifiée dans le cadre du projet « PAD » suite à une série d'ateliers régionaux.

L'étude se déroulera en trois étapes :

La première étape sera consacrée au diagnostic de la situation actuelle. Elle sera couronnée par la cartographie des divers segments de la filière jugés prioritaires et intéressants, l'identification de leurs maillons faibles ainsi que d'une synthèse des contraintes.

La deuxième étape permettra d'approfondir et de détailler dans le cadre d'un atelier participatif, les problématiques de la filière d'une façon globale et spécifique. Ceci permettra d'identifier clairement les actions pertinentes et possibles à mener par le Projet.

Dans la troisième partie, sur la base du diagnostic de la filière et de l'atelier, il sera détaillé les actions à mener par le Projet (développement des capacités et investissements) pour faire face aux contraintes qui empêchent au développement des segments identifiés de la filière.

Le présent travail, consiste à analyser et à identifier les blocages et les contraintes entravant le développement de la filière des PFNL dans le Gouvernorat de Béja. Il permettra d'évaluer le potentiel existant et les possibilités de sa valorisation, son importance socioéconomique au niveau local et au niveau national. Il relèvera les principales difficultés et obstacles aux plans suivants : organisation de la filière, exploitation et valorisation, marchés et commercialisation, chaînes de valeurs, gestion de la ressource, rôle social, aspects institutionnels et réglementaires,...

## 2.

## Introduction

En Tunisie et plus particulièrement au sein des Gouvernorats du Nord-Ouest (Jendouba, Bizerte et Béja) la forêt abrite une richesse biologique qui permet d'offrir une gamme variée de PFNL (plantes médicinales, champignons, huiles essentielles, graines alimentaires, ...). Ces ressources naturelles présentent un intérêt socioéconomique important et même vitaux pour une population forestière caractérisée par des indicateurs socioéconomiques parmi les plus faibles du pays. En effet, pour cette dernière, les PFNL sont à la fois vivriers et sources de revenus de première priorité. Les revenus émanant de leur exploitation, transformation et commercialisation permettent de faire face aux besoins alimentaires, aux dépenses de santé et de financer les frais nécessaires à l'éducation de leurs enfants. D'une façon générale les PFNL assurent des apports financiers qui occupent parfois la première place dans la composition des revenus des ménages et dans leurs stratégies de survie.

Cet intérêt et l'importance accordés aux PFNL se sont amplifiés durant ces dernières années du fait de la confirmation de plus en plus soutenue par la science des différentes vertus des plantes aromatiques, leurs huiles essentielles et leurs extraits bruts dans des domaines d'application variés telles que l'utilisation comme additifs dans l'industrie alimentaire, dans les cosmétiques, la parfumerie, et les industries de savon et de détergents et également dans la composition de plusieurs médicaments, sous forme de crèmes, gélules et suppositoires et l'aromathérapie<sup>1</sup>. Il en résulte que les PFNL sont devenus un créneau essentiel dans le développement du secteur forestier et pour résoudre les problèmes liés à la pauvreté et au chômage. De ce fait, les PFNL ont suscité l'engouement de plusieurs intervenants (entrepreneurs, organismes internationaux, gouvernements, acteurs régionaux, ONG...)

Toutefois, la filière des PAM surtout celles qui sont en lien avec PFNL présente plusieurs maillons faibles que ce soit à l'amont ou à l'aval. A l'amont, les systèmes d'adjudication, d'exploitation et de transformation ont souvent trait à une exploitation minière et doivent être révisés dans le cadre d'une stratégie nationale. A l'aval, la filière ne dispose d'aucune politique des prix ni de veille technologique d'accompagnement, seuls les grands transformateurs profitent de ce mode de gestion.

Le diagnostic a fait ressortir la plupart des failles freinant l'amélioration de la qualité des PAM en Tunisie. Elles sont principalement d'ordre organisationnel, institutionnel, réglementaire et professionnel.

### Encadré 1

#### « Prise de conscience et renforcement de l'intérêt en faveur des PFNL »

La prise de conscience générale de l'intérêt de certains PFNL en faveur de la santé humaine, leur contribution potentielle en faveur de la réduction de la pression sur le milieu et les ressources naturelles, les opportunités économiques qu'elles représentent à l'échelle internationale et même nationale, les problèmes socioéconomiques des populations forestières (chômage, pauvreté...) ont permis d'attirer l'attention des gestionnaires, des politiciens et des utilisateurs et exploitants pour les produits non ligneux de la forêt en tant que vecteur de développement socioéconomique. En Tunisie l'intérêt national pour le développement de la filière des PFNL a commencé à partir des années 90 en considérant que la promotion de la filière des PFNL et des PAM d'une façon générale pourrait constituer un créneau porteur qui pourrait contribuer au développement socioéconomique des populations locales principalement en milieu forestier.

A cet égard, plusieurs réflexions et études ont été menées et ont permis de déboucher sur des orientations stratégiques et des plans d'actions. Néanmoins, malgré deux décennies de réflexions et

<sup>1</sup> L'aromathérapie consiste à utiliser les huiles essentielles pour le traitement de diverses manifestations pathologiques (Yahlaoui, 2005),

d'interventions à travers des projets et programmes, les résultats réalisés et les valorisations n'étaient pas à la hauteur des attentes. Les filières connaissent encore à ce jour de nombreux problèmes d'ordre institutionnel, juridique, organisationnel et de gestion encore non résolus.

Les solutions pertinentes restent encore à explorer et à identifier pour lever des contraintes qui datent des années 90. La levée de ces contraintes devrait permettre une valorisation rationnelle et efficace des principaux produits et services forestiers d'une façon générale, et l'amélioration du bilan offre/demande, l'augmentation des revenus des usagers concernés et la préservation de la durabilité de l'exploitation de ces produits.

Parmi les contraintes à lever :

- D'une façon générale, pour tous les PFNL, il y a le problème de la qualification/labellisation, et de la révision d'outils de gestion sur une base concertée avec les entreprises et les usagers et en considération de la multifonctionnalité des forêts,
- Adaptation du cadre réglementaire/procédures pour la vente des produits permettant une meilleure visibilité/sécurisation des entreprises pour s'installer durablement ce qui leur permettrait ainsi une exploitation vertueuse et durable de ces produits
- Promotion des programmes partenariaux en vue d'encourager les modalités de valorisation basées sur les alliances productives stratégiques et durables entre tous les intervenants des filières en question.
- En termes de commercialisation, il s'agirait de bien connaître les exigences des marchés demandeurs,
- Dans le domaine de la gestion encourager la fédération des producteurs et des exploitants
- La fidélisation des acheteurs ainsi que de nouvelles formes de gestion basées sur la collaboration public- privé.

### **3. Intérêts de l'étude**

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet « promotion d'une agriculture durable », l'intérêt de ce travail est double :

Il est d'abord d'ordre qualitatif et quantitatif, puisqu'il a permis de recueillir et de synthétiser sur la base de la bibliographie et des statistiques existantes (rapports d'études, données disponibles...) des éléments en vue d'une capitalisation sur l'importance des PFNL au niveau national, international, de leur rôle dans le développement socioéconomique des populations forestières, de leur place dans l'économie nationale ainsi que leur importance dans les politiques de gestion forestière au niveau national. Cette revue a également permis de cerner les contraintes et les problèmes entravant le développement de cette filière du point de vue des acteurs nationaux.

Analytique car il a permis de comprendre et d'analyser les contraintes liées au fonctionnement de la filière des PFNL dans la région de Béja en vue de proposer des mesures et des activités concrètes pour le développement de certaines sous-filières jugées prioritaires et à fort potentiel de développement.

#### **4. Les outils méthodologiques**

Un ensemble de méthodes et de techniques ont été adoptées en vue de l'acquisition des informations pertinentes quantitatives que qualitatives sur les filières :

- Synthèse et capitalisation de la bibliographie disponible sur la filière des PFNL : il s'agit d'une recherche bibliographique en vue de constituer une base documentaire utile pour comprendre les contraintes, les potentialités, les atouts des PFNL en Tunisie d'une façon générale avec une déclinaison de leur importance à l'échelle du Gouvernorat de Béja
- Entretien libre et semi structuré avec les intervenants et opérateurs dans la filière qui seront identifiés Pour un certain nombre de PFNL, la filière n'est ni réellement répertoriée, ni organisée selon un circuit formel.
- Aussi, l'un des résultats prioritaires est de connaître selon une approche appropriée l'ensemble des fonctions, les opérateurs, les contraintes, le partage des valeurs entre les opérateurs....

Pour y parvenir, l'approche adoptée s'est déclinée selon les étapes ci-dessous mentionnées :

- Documentation et identification des PFNL commercialisés
- Analyse du mode de fonctionnement des filières et de leur mode d'organisation
- Identification des intervenants (opérateurs et supporteurs, leurs rôles et relations
- Identifier, et analyser la chaîne des valeurs.

#### **5. Contraintes rencontrées lors de l'étude**

- Les contraintes qui ont rencontrés lors du déroulement de cette étude étant tout d'abord le temps consacré à cette étude qui nous a apparu très court pour couvrir les différentes branches de cette filière des PFNL
- Le caractère informel de la plus part des filières, ce qui nous a obligés de faire beaucoup de recoupements d'information à travers des personnes ressources interposées qui ont témoigné en exigeant l'anonymat
- Le manque et le peu d'information sur le fonctionnement de la filière des PFNL au niveau des organismes d'appui

## **Chapitre I: L'espace forestier Tunisien ; un réservoir naturel riche et diversifié pouvant mieux contribuer aux objectifs de développement socioéconomique du pays.**

Vu l'intérêt porté par cette étude pour la question des PFNL, il s'avère évident de réserver une partie du document à la présentation de l'espace forestier Tunisien support de la production des PFNL, les stratégies qui lui sont dédiées, ses modalités de gestion, son potentiel valorisable tout en dévoilant l'importance des PFNL aussi bien pour les populations forestières, au niveau national ainsi que pour l'exportation

### **1. Un couvert forestier très riche et diversifié mais en régression**

Les statistiques, la littérature et l'avis de l'administration forestière témoignent d'une régression continue, malgré les efforts de reboisement et de reforestation (1.2 millions d'ha en 2004 soit, 8 % du territoire national).

Cette même littératures et revues, met l'accent sur la richesse et la diversité du massif végétal forestier mais également sur sa variabilité très dépendante des étages bioclimatiques. En allant du Nord au Sud, le couvert forestier est dense dans la région Kroumirie Mogods et diminue en s'éloignant du Nord du pays avec, au centre, des espaces forestiers plus ouverts voire clairsemés.

### **2. Un espace forestier qui assure des fonctions diverses**

Le milieu forestier Tunisien malgré sa fragilité assure une multitude de rôles et de fonctions qui pourraient être regroupés en trois catégories. Dans la littérature on mentionne que le domaine forestier Tunisien assure une fonction écologique évidente concernant la conservation de la biodiversité en abritant plusieurs espèces floristiques et faunistiques très rares. Il assure également une deuxième fonction récréative intéressante vue la diversité des paysages et finalement, une fonction socioéconomique d'une grande importance et qui s'appuie sur l'utilisation des diverses ressources forestières ligneuses et non ligneuses.

### **3. Un code forestier qui continu à attacher une grande importance à la protection et au développement du patrimoine forestier malgré les améliorations apportées à partir des années 90**

La propriété du patrimoine naturel forestier est détenue par l'Etat qui se charge de sa conservation et de son développement et qui régit les droits de son exploitation que ce soit par la population locale ou par les entreprises impliquées

L'organisation de la gestion de cet espace est régie par le code forestier est le principal outil de la direction générale des forêts qui organise la gestion des ressources forestières et pastorales dans le domaine forestier. Le code constitue en fait, l'ensemble des lois régissant les forêts, les parcours et

toutes les autres ressources soumises au régime forestier. Dans ce code où une grande importance est accordée à la protection et au développement du patrimoine forestier, une contrepartie explicite préserve les droits des populations qui vivent dans cet espace en leur reconnaissant certains droits d'usages gratuits mais limités aux seuls besoins familiaux et qui ne permettent en aucun cas de revêtir un caractère commercial ou industriel.

#### **Encadré 2**

**« Un cadre règlementaire qui reste encore marqué, malgré les ajustements apportés, par un esprit de conservation et de protection du patrimoine et des ressources forestières »**

Les lois régissant le domaine forestier et son exploitation ont été créées dès l'indépendance. Cependant ces premières tentatives étaient marquées par un esprit de conservation et de protection du patrimoine et des ressources. Ce n'est qu'à partir des années 90 qu'il y a eu un certain changement dans les stratégies de l'état. Ce changement a permis de mettre l'accent pour la première fois sur la promotion des usagers des forêts dans les articles 43 et 44 du code forestier et de concrétiser dès 1996, l'expérience des AFIC avant qu'ils soient transformés plus tard en GFIC et de lancer en 1999 l'expérience des GDA.

#### **4. Un espace forestier qui a une place avérée dans l'économie nationale**

Le secteur forestier participe au développement de l'économie nationale grâce à de nombreux produits offerts soit à la transformation, soit à la consommation directe tels que le bois, le liège, l'alfa, les fourrages, les plantes médicinales et autres produits forestiers non ligneux. (Rouchiche et Abid. H en 2003) parlaient d'une couverture de 80 % des besoins de l'industrie des panneaux, la contribution à hauteur de 14% au bilan énergétique national et la création d'emplois à hauteur de 7 millions de journées de travail par an. On parlait également d'une contribution dans le PIB national à concurrence de 1.25% et de 10% dans le PIB agricole.

#### **5. Une forêt d'une importance primordiale pour les pauvres et les marginaux parmi les communautés forestières**

Dans le milieu forestier caractérisé par les indicateurs socioéconomiques les plus faibles (30 % de pauvreté et 30 % de chômage...) les populations locales dépendent fortement des journées de travail procurées par l'administration forestières, la valorisation des parcours forestiers et la récolte des sous-produits de la forêt pour des usages tant nutritionnels et vivriers que commerciaux.

En ce qui concerne les emplois procurés sous formes de journées de travail on parlait d'une progression continue. (GADER.G 2007) en se basant sur l'enquête INS de 1997 à propos de l'emploi estime que le nombre des employés fixes dans le secteur forestier est de l'ordre de 12666 employés ce qui correspond à 2.3 % de la population active du secteur agricole et à 0.5% de la population totale. Ce pendant ce nombre reste négligeable devant l'effectif employé dans les chantiers forestiers qui était en 1996 par exemple d'environ de 62000 personnes avec une moyenne de 112 JT/an. En conclusion il s'agit d'une population qui est caractérisée par des activités économiques qui sont très peu diversifiées axées sur une agriculture de subsistance, un élevage assez important conduit en

extensif se basant dans son alimentation sur les parcours forestiers principalement et une forte dépendance des revenus à l'égard des activités et des ressources forestières.

## 6. Un espace forestier surpeuplé

La population forestière compte environ 1 millions d'habitants, soit 10% de la population totale du pays et 30% de la population rurale. La plupart de cette population est localisée au Nord-Ouest et au Centre Ouest du pays. C'est une population qui habite des douars regroupant entre 10 et 60 familles.

## 7. Un potentiel naturel en PFNL insuffisamment valorisé

En se basant sur les statistiques de la DGF se rapportant au potentiel des PFNL exploitable et en le comparant à ce qui est réellement exploité, nous pouvons déduire une sous exploitation de nombre élevé de PFNL. Des produits qui ont une très forte valeur commerciale sur le marché national et international ne sont valorisés qu'à concurrence de 20% tels que le romarin, le myrte, les graines de pin d'Alep etc... Les tableaux 1 et 2 nous donnent une idée sur le potentiel inexploitable

Tableau1. Les superficies des principales espèces de PAM spontanées

Espèces	Formation forestières	Maquis	Total
<b>Romarin</b>	94917	106071	200988
<b>Lentisque</b>	31418	37318	68736
<b>Thym</b>	19069	15463	34532
<b>Myrte</b>	2600	0	2600
<b>Pin pignons</b>	20000	0	20000
<b>Pin d'Alep</b>	298000	0	298000
<b>Caroubier</b>	423	0	423
<b>Câprier</b>	226	0	226
<b>Champignon</b>	Sur des étendus vastes allant de Ain Drahem à Sejenane		

Tableau 2. Capacités d'exploitation, superficies exploitées et production des principales espèces PAM spontanées

Nature du PFNL	Capacités d'exploitation	Superficie moyenne exploitée	% superficie exploitée/capacité	Moyenne production annuelle
<b>Liège</b>	>90.000 ha	+/- 12000 ha	13.3	7000 tonne
<b>Pin d'Alep (ZGOUGOU)</b>	298.000 ha	< 100.000 ha	33.5	< 300 T
<b>Pin Pignon</b>	20.000 ha	12000 ha	60	< 160 T
<b>Champignon</b>	180.000 ha	150.000 ha	83	50 T
<b>Romarin</b>	160.000 ha	60.000 ha	37.5	1.2 kg d'huile/ha
<b>Myrte</b>	45.000 ha	10.000 ha	22.2	0.65 kg d'huile/ha
<b>Câprier</b>	270000 ha	+/-270000	100	400 T
<b>Lentisque</b>				

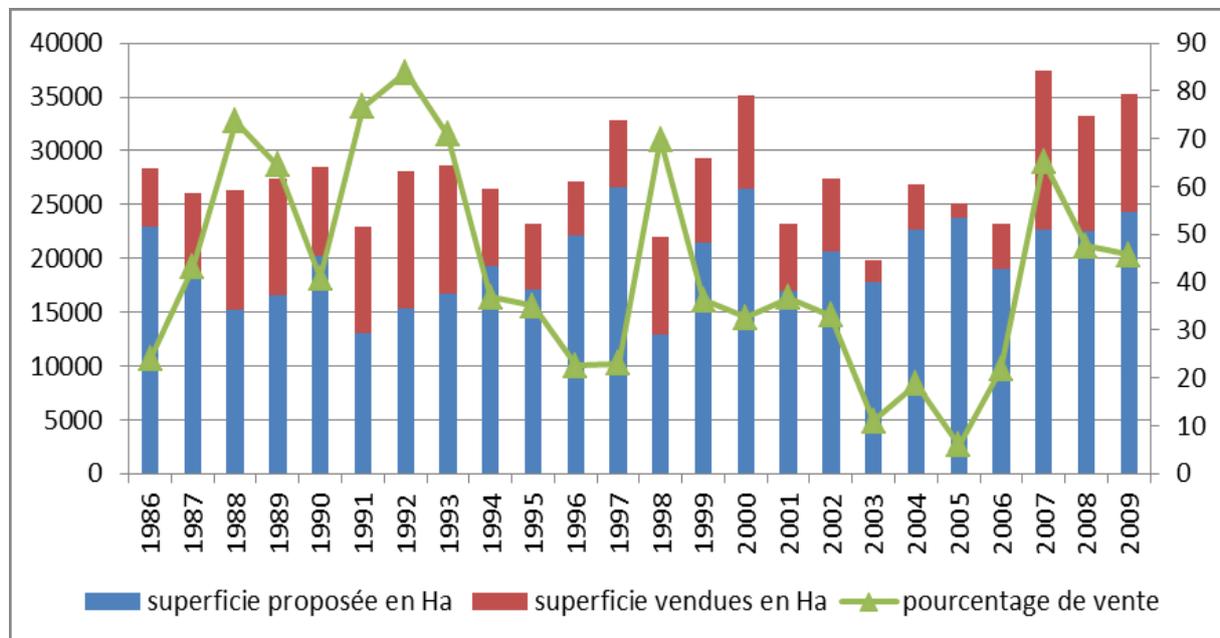
Le graphique ci-après dénote d'une :

1. Irrégularité dans la production
2. Un écart perceptible entre les superficies exploitées et celles proposées par la DGF annuellement

Ce grand écart est révélateur d'un manque d'information sur le potentiel exploitable et peu probablement à l'instabilité des marchés.

Cet écart pourrait résulter pour quelque PFNL comme le pin pignon, le pin d'Alep (Zgougou), myrte, champignon...d'actes illégaux et de violation des règles par les adjudicataires et de la concurrence. Les adjudicataires pourraient accéder à la ressource à travers les usagers de la forêt qui assurent l'approvisionnement des adjudicataires en matière première.

Des ententes illégales existent entre adjudicataires en vue de partager les nappes mises à la vente par la DGF. Cette pratique a pour objectif de maintenir les prix à un niveau bas.



Source : rapport de projet de fin d'études WaelChouyet 2013

Figure 1. Evolution des superficies proposées et vendues (Ha) et profil du pourcentage de vente

## 8. Importance et rôle dans la stratégie de développement forestier

Dans la stratégie de développement forestier, les PFNL jouent un double rôle. Elles sont considérées comme axe principal dans le développement socioéconomique des populations forestières. En effet, les PFNL procurent aux populations locales des revenus qui sont utilisés dans le financement d'une bonne partie de ses dépenses annuelles et elles sont utilisées comme produit thérapeutique et dans la nutrition humaine.

Au niveau de l'économie nationale, les PFNLs contribuent aux recettes en devises du pays par ses exportations.

## 9. Les PFNL ont fait l'objet de plusieurs études, séminaires et travaux de recherches depuis les années 80 en Tunisie

- La première étude réalisée en Tunisie sur les PAM a été élaboré par (FriggaWirth, 1978) intitulée la culture des plantes à parfum en Tunisie appuyé par La GTZ,
- Ben Boubaker, (1988) a réalisé une étude socioéconomique sur la distillation du myrte dans la région de Kroumirie Mogods, mettant l'accent sur les perspectives de développement de cette filière à partir d'un constat et d'un diagnostic des potentialités et des contraintes relatives aux à l'exploitation et à la valorisation de cette ressource.
- Mai 1997, la première journée nationale sur les huiles essentielles a été organisée en mai 1997 par la faculté de pharmacie de Monastir. Cette conférence était ouverte aux professionnels et aux chercheurs ainsi qu'à des experts étrangers. Elle a porté sur les normes internationales de qualité, la législation nationale et les possibilités d'utilisation thérapeutique des huiles essentielles tunisienne. A cette époque il n'y avait pas encore de données sur les techniques de culture ou de distillation et sur le marché.
- En juin 1997, l'ODESYANO dans le cadre de son projet de développement financé par la Banque Mondiale et avec l'appui de la GTZ a conduit une étude sur les opportunités de production et de commercialisation PAM cultivées et non cultivées. Cette étude a été réalisée par un professionnel allemand dont la mission était de cerner les potentialités en matière de production des essences médicinales et aromatiques en vue du développement de ce créneau dans les zones d'intervention de l'ODESYANO. L'expert dans cette étude a mis l'accent sur l'important potentiel existant tout en soulevant les contraintes au niveau de la transformation et du marché.
- Depuis 1997, et à partir de l'an 2000, plusieurs études, évènements, travaux de recherches, manifestations... ont été réalisé sur les PFNL et les PAM tunisiens d'une façon générale, il y a ceux qui sont d'envergure nationale et d'autres qui sont d'envergure régionale et locale. Toutes les études et travaux de recherches, les manifestations nationales et internationales ont mis l'accent sur :
  - L'analyse de la situation et positionnement des produits PAM Tunisien sur les marchés nationaux et internationaux menées par l'agence de la promotion des investissements agricoles en 2002, 2003 et 2013 à travers des études, des séminaires, des rencontres...
  - Des travaux de recherches menées par l'INGREF, l'ODESYANO dans le cadre des conventions de recherches. Ces travaux ont porté sur la monographie des PAM, la morphologie de certaines espèces, des essais sur l'extraction des huiles essentielles et fixes...
  - Des PFE, des mémoires de fin d'études des thèses réalisés par l'INAT, l'INGREF, l'ISPT, Mograne ont abordé des sujet se rapportant aux calculs de la biomasse, la rentabilité et la viabilité économique, l'importance socioéconomique des PFNL
  - Des études portant sur l'association des populations forestières à la promotion de la filière des huiles essentielles, sur le mode des utilisations des espèces, la règlementation en matière d'accès à la ressource, des études d'inventaire, sur le matériel, la cueillette et la transformation, les marchés ont été réalisés par plus d'un intervenants

Toutes ces études et travaux s'intègrent autours de deux thématiques à savoirs :

- Le positionnement du PAM Tunisien dans les marchés nationaux et internationaux
- La valorisation des PFNL par les populations locales (contraintes, défis, place dans le développement socioéconomiques)
- Organisation de la filière et gestion des PFNL.

### Encadré 3

#### « Principales leçons tirées des expériences passées »

En plus des travaux de recherches, études, mémoires de fin d'études portant sur l'analyse des divers aspects liés aux PFNL dans le gouvernorat de Béja, d'autres programmes réalisés dans le cadre des projets de développement mis en œuvre par des institutions gouvernementales et non gouvernementales avaient tous l'intérêt de supporter la filière des PFNL dans la zone concernée. Le plus récent est celui qui a été menée par la DGF dans le cadre d'un TCP soutenu par la FAO faisant aussi appel à un partenariat avec l'ODESYANO, l'association APPEL, l'INGREF et le GDA Tabouba. Ce programme vient de s'achever.

En terme d'appuis dispensés, la plupart des interventions dans le cadre des programmes sus cités ont été orientées vers : (i) l'appui aux organisations des populations en GDA, (ii) la fourniture des petits équipements communautaires (surtout des équipements de distillation et de transformation), (iii) l'appui par des aménagements au profit des GDA (iv) des formations aux bénéficiaires, des accompagnements lors de financement des microprojets, (v) appui à la participation aux foires et (vi) la réalisation de certaines études spécifiques.

Les interventions et les appuis qui ont ciblé la commercialisation, le marketing, la labellisation, la certification et le packaging ont été très timides. Malgré les longues années d'interventions, des productions présentant une grande valeur ajoutée potentielle telles que les HE, les champignons, les pignes sont encore commercialisées par les opérateurs primaires en vrac, dans des emballages en plastiques, très mal conditionnés et raffinés... Ce qui dénote d'une insuffisance qui entraîne un manque à gagner important au niveau de cette catégorie d'opérateurs.

Les productions, malgré leurs importances sont encore commercialisées en petites quantités individuellement par les transformateurs primaires souvent dans les souks hebdomadaires ou à travers des demi-grossistes. Ces derniers réalisent d'importantes marges uniquement à travers le regroupement et la commercialisation des productions.

Le manque d'implication dans la gestion de la ressource des collecteurs/ramasseurs qui se situent au plus bas maillons de la filière, le peu d'études dédiés aux inventaires et à la régénération des espèces, le manque de contrôle par l'administration forestière constituent une contrainte quant à la gestion rationnelle et durable de la ressource surtout au regard de la démultiplication des utilisations illicites durant ces dernières années.

Le manque de transparence, la forte demande sur les produits des PFNL, l'augmentation de leurs prix au niveau des débouchés finaux ont engendré très vraisemblablement la pression sur la ressource, ont amplifié les exploitations illicites, les conflits sociaux... entraînant par conséquent la très forte dégradation de l'espace forestier et le manque de durabilité. D'où la nécessité des interventions plus coordonnées à tous les niveaux.

## Chapitre II : Les principales caractéristiques de marchés des plantes aromatiques et médicinales au niveau national et international

Toukabri (2013) a mis l'accent sur l'évolution et l'importance du marché mondial des PAM. Ce dernier est estimé à environ 64 milliards \$US et concerne plus de 35 000 plantes avec une demande mondiale qui ne cesse de progresser sous l'effet de l'expansion de l'industrie pharmaceutique, des laboratoires, des fabricants de cosmétiques et de l'agro-industrie.

### 1. Caractéristiques du marché national

- **Faible positionnement parmi les pays producteurs des PAM au niveau international malgré les atouts présentés par le secteur**

Avec plus de 2160 espèces vasculaires, la Tunisie constitue, en méditerranée, un véritable réservoir phylogénétique.

Les PFNL spontanées poussent sous forme sauvage notamment sur de grandes zones forestières, la liste est très longue et élastique et comprend un grand nombre d'espèces spontanées. Leur nombre varie de quelques dizaines à plus de deux cents espèces, Abou, (2010). Cependant, malgré ce potentiel, la Tunisie ne figure qu'au 38<sup>ème</sup> au niveau mondial des pays exportateurs.

En valeur, les exportations du pays en matière de PAM sont évaluées à 27,3 MD en 2011 enregistrant une augmentation significative en valeur comparativement à ce qui a été enregistré durant les années antérieures. Cette évolution découle d'une augmentation des prix de certains produits et d'un effort de diversification. On signalera ainsi que les HE (myrte, romarin néroli), la Tunisie est classée 32<sup>ème</sup> parmi les pays exportateurs entre 2007 et 2011 malgré la baisse de ses exportations et détient 0.3% du marché mondial. Cependant, pour les plantes et les parties de plantes, la Tunisie ne figure pas encore parmi les principaux pays producteurs mondiaux, sauf pour les figues de barbarie avec le Mexique, le Maroc et la Turquie (voir Tableau 3).

Ben Fadhel et al, (2010), classe les principaux pays producteurs des PAM et dérivés dans le monde, selon trois catégories :

- Des pays producteurs des plantes aromatiques et médicinales disposant d'un marché intérieur important comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie. Ces pays sont avantagés par le faible coût de la main d'œuvre ; ils occupent la position de leaders sur le marché international pour certaines espèces avec une tendance à l'introduction de produits typiquement méditerranéens (origan, basilic). Dans ce groupe, la Chine se distingue par son poids de premier producteur mondial (voir Tableau 3).
- Des pays qui disposent d'une biomasse abondante à l'état naturel et spontané et dont la production est tournée vers le marché international. Ses pays, également favorisés par le faible coût de la main d'œuvre, sont toutefois soumis aux aléas du marché international et par une faible utilisation des technologies. Ces pays exportent l'essentiel de leur production à l'état brut avec peu de transformation.
- Des pays industrialisés produisant les PAM à grande échelle, ces derniers dominent les productions grâce à l'emploi de technologies avancées.

Tableau 3. Principaux producteurs à l'échelle internationale par type de PAM

Espèces	Principaux producteurs
Jasmin	Chine, Inde Espagne
Lavande	Bulgarie, Russie, Ukraine, France
Camomille	France, Maroc
Genévrier	Pays -Bas
Eglantier	Roumanie
Jujubier	Chine, Iran
Figue de barbarie	Mexique, Maroc, Tunisie, Turquie
Thym	Pologne, France, Turquie
Algues	Chine, République de Corée, Hongkong
Aloé Véra	Mexique, République Dominicaine, Venezuela
Origan	Chine, Chili
Mélisse	Italie, France, Espagne
Fenouil	Italie, France, Egypte
Fenugrec	Inde, Pakistan, Argentine, Egypte, France, Espagne
Carvi	Pays Bas, Danemark, Russie, Inde
Moutarde	France, Canada
Câpre	Maroc, Hongrie
Caroube	Maroc, Espagne, Portugal
Laurier Sauce	Turquie, Géorgie

Source APIA 2011

- **Un marché national en développement et s'orientant vers l'industrie pharmaceutique et l'aromathérapie**

Au niveau national, le marché des PAM s'oriente progressivement vers l'industrie pharmaceutique, l'aromathérapie qui est considéré comme un secteur très prometteur. Des huiles essentielles avec un meilleur packaging, produits cosmétiques, transformés comme parfums, intrants pour les produits de douche et de bains, crèmes pour massage, vaporisateurs aromatiques se présente comme un créneau de développement souhaitable pour la gamme de produits existants.

- **Une multiplicité des circuits de commercialisation et de distribution au niveau national**

Le marché national des PAM est caractérisé par plusieurs circuits de distributions et de commercialisations. Slimane et Belkhouja (2010) en Tunisie, les PAM se vendent essentiellement sous formes fraîches entières, fraîches coupées, séchées entières, séchées concassées, séchées broyées, graines entières, graines broyées ou moulues, huiles essentielles déterpenées, huiles essentielles non déterpenées et eaux florales. La commercialisation de ces produits se fait à travers les circuits de distribution suivants

- Les grandes surfaces commerciales (Monoprix, Promogro, Marché central ...)
- Les herboristes traditionnels;
- Les magasins spécialisés; BIO...
- Les marchés hebdomadaires des villages;
- Les épiceries fines;
- Les foires organisées annuellement dans plusieurs régions de la Tunisie

- **Un marché national importateur des PAM**

Toukabri (2013), les importations PAM ont été de 7,3 MD en 2011. Elles ont connu une progression régulière mais moins soutenue que les exportations. Il y a une multitude de fournisseurs de PAM exportant vers la Tunisie, dont les plus importants sont quatre pays européens (France, Espagne, Italie, Allemagne), trois pays arabes (Egypte, Syrie, Maroc) et trois pays asiatiques (Chine, Inde et Indonésie.). En valeur, les importations des HE fluctuantes d'une année à l'autre, sont estimées en 2011 à 6,4 MD. Les plus importantes sont les HE de menthe, de citron, de lavande et lavandin, ainsi que d'autres HE comme le vétiver. Les principaux fournisseurs de la Tunisie sont la France (29,9%), l'Espagne (20,7%) et l'Italie (18,9%) (APIA, 2013).

- **Une régression des exportations des HE tunisiennes sur le marché international malgré la forte croissance de la demande mondiale**

Les ventes de la Tunisie sur le marché international ont été estimées en 2011 à environ 16 MD, provenant essentiellement du Néroli, du Romarin, de bigaradier ainsi que d'autres HE, des eaux de fleurs de bigaradier, d'HE de Myrte et de l'eau de rose. Ces sept produits représentaient **97,5%** de l'ensemble des exportations de la Tunisie des PAM. Ces exportations malgré qu'elles aient évolué en valeur comparativement aux années antérieures (avant 2007), ont nettement régressé en volume comme le montre le Tableau 4.

Les principaux pays importateurs des PFNL Tunisien sont la France (**67%**), l'Espagne (**7%**) et le Royaume Uni (**6%**) (APIA ,2013).

D'un autre côté, la demande internationale des PAM est en forte croissance. L'Europe devra constituer une cible prioritaire des exportations tunisiennes compte tenu de l'évolution de la demande dans les segments industriels et commerciaux avec la multiplication des magasins spécialisés proposant ces produits, Kattali et *al.*, (2012).

Tableau 4. Evolution de la production tunisienne en matières premières des PAM (en tonne)

	2007	2008	2009	2010	2011
<b>Matières premières naturelles</b>	32690	39710	30885	31867	29311
<i>Romarin</i>	30430	38060	29105	30450	27326
<i>Myrte</i>	2260	1650	1780	1417	1985
<b>Matière première de culture</b>	2053	2434	2243	2857	3010
<i>Fleurs de bigaradier</i>	1282	1571	1278	1264	1351
<i>Menthedouce</i>	75	122	140	591	556
<i>Géranium</i>	538	471	502	500	525
<i>Basilic</i>	52	172	163	155	161
<i>Marjolaine</i>	0	3	16	81	91
<i>Menthe poivrée</i>	0	3	12	70	71
<i>Rosier</i>	65	48	5	64	68
<i>Sauge</i>	0	0	45	45	61
<i>Verveine</i>	25	16	56	40	43
<i>Camomille</i>	0	0	0	16	45
<i>Jasmin</i>	8	15	15	16	22
<i>Eglantier</i>	1	5	3	6	7
<i>Lavande</i>	3	4	4	5	5
<i>Jojoba</i>	4	4	4	4	4
<b>Total</b>	<b>34743</b>	<b>42144</b>	<b>33128</b>	<b>34724</b>	<b>32321</b>

Source APIA 2013

- **Un manque à gagner au niveau des exportations Tunisienne des HE**

La commercialisation des huiles essentielles tunisiennes sur les marchés internationaux, surtout celles provenant de substances aromatiques et odoriférantes ne se fait pas actuellement à travers des contacts directs avec les utilisateurs finaux. Elles s'écoulent par l'intermédiaire des grossistes internationaux sur le marché européen avec des différences de prix qui peuvent dépasser les 400%. C'est un écart important, dont il faut tenir compte dans les stratégies commerciales des producteurs et des transformateurs tunisiens des HE et des PAM. Une meilleure organisation et une plus grande adéquation avec les goûts et les préférences des débouchés finaux s'imposent.

D'un autre côté, considérant la concurrence et la forte exigence des marchés qui sont pour la plupart des marchés matures (marchés américain, asiatique, notamment japonais et européen), il est important que la Tunisie travaille sur la certification de l'origine de ses plantes, en mettant notamment l'accent sur l'origine biologique des produits ainsi que sur la qualité des PAM exportées à travers des contrôles de qualités rigoureux s'appuyant sur des normes harmonisées avec celles des pays de destination (normes ISO, AFNOR...)

## 2. Orientations et caractéristiques du marché international

Concernant l'orientation du marché international, la tendance est vers la croissance des marchés modernes d'arôme et d'huiles essentielles et un déclin relatif des industries de parfumeries qui se sont déjà éloignée des substances aromatiques naturelles en faveur de l'usage d'arômes de synthèse.

La thérapie aromatique, la bio cosmétique, la pharmacie, les spécialistes de la parfumerie naturelle et les entreprises spécialisées dans l'alimentation aromatique représentent **des nouveaux marchés en phase de décollage**.

Ce constat a été confirmé par Hermi (2013), les huiles essentielles sont valorisées principalement sur les marchés de l'aromathérapie, de la parfumerie et de la cosmétique. Elles peuvent, soit rentrer dans la composition de produits plus élaborés (crèmes, parfums, bougies,...), soit être utilisées en tant que telles.

Tableau 5. Marché mondial des huiles essentielles

Les principaux marchés	Les principales caractéristiques
<b>Le marché américain</b>	Forte exigence et concurrence, croissance relativement lente. Marché très innovant tant en ce qui concerne les produits que les modes de distribution.
<b>Le marché européen</b>	Croissance modérée de l'ordre 3,5% par an
<b>Le marché japonais</b>	Marché mur qui connaît une croissance lente avec une pénétration encore limitée des importations.
<b>Le marché des pays émergents</b>	Marché promoteur, porteur pour les produits de gamme basse et moyenne.
<b>Le marché asiatique</b>	Forte croissance.

Source APIA 2013

- **Beaucoup d'atouts sont à considérer pour améliorer le positionnement de la Tunisie**

Le secteur des plantes médicinales et aromatiques en Tunisie, pourrait constituer un créneau porteur malgré sa contribution très timide dans la valeur de la production agricole (0.8% en moyenne d'après **Touay, 2010**). Beaucoup d'atouts sont à considérer pour améliorer le positionnement de la Tunisie, à savoir :

- les conditions pédoclimatiques très variées, d'un climat continental à un climat méditerranéen, permettant de produire une large gamme d'espèces
- la disponibilité des sols et de l'eau pour la culture des nouvelles plantes aromatiques demandées par le marché européen
- un coût de production compétitif sur les marchés extérieurs.
- l'existence de traditions de production et de collecte
- l'écologie générale de la Tunisie, les conditions climatiques et édaphiques tunisiennes très favorables pour la production, le développement et l'intensification de plantes aromatiques et médicinales riches en principes actifs
- la possibilité de mise en culture de plus de 80 espèces de la flore tunisienne

## Chapitre III : Le secteur des PFNL dans le Gouvernorat de Béja

### 1. Introduction

Les forêts dans le Gouvernorat de Béja occupent une superficie de 111.000 ha soit, 30 % de la superficie totale du Gouvernorat. C'est une forêt qui renferme en plus des ressources ligneuses, pastorales et du liège d'autres ressources importantes dites non ligneuses. Ces dernières, malgré leur importance commerciale et leurs vertus d'intérêt au niveau national et international contribuent très faiblement au développement des habitants de la forêt dont les indicateurs sociaux économiques sont qualifiés parmi les plus faibles du pays. En effet, la population forestière tire très peu de profit et n'arrive pas à valoriser rationnellement les ressources forestières (PFNL) malgré les importants appuis accordés par les programmes et projets d'investissements publics qui se sont succédé durant trois décennies.

L'espace forestier au sein du Gouvernorat est caractérisée par l'importance de sa végétation, et la présence d'espèces d'intérêt stratégique pour les populations locales, tels que le pin d'Alep, le pin pignon, le chêne liège ainsi que le myrte, le lentisque...Néanmoins, à cause des incendies et d'une gestion non appropriée (manque de participation des populations et de dialogue avec l'administration forestière), l'espace forestier est en régression. On peut même considérer sa pérennité comme menacée, surtout du fait de la pression anthropique accrue dans le contexte de post révolution.

### 2. Les PFNL et leur importance socioéconomique au niveau du gouvernorat

Comme il a été mentionné ci haut, l'importance socioéconomique des PFNL au sein du Gouvernorat de Béja n'est pas à démontrer. Dans la Délégation de Nefza par exemple, les PFNL sont largement connus et ont une place stratégique dans la survie des populations locales. L'exploitation des PFNL, apporte pour la plupart de cette population agro-forestière des revenus qui complètent ceux provenant de la production agricole dérisoire issue d'exploitations étriquées et morcelées. La population forestière de cette région tire ses revenus de la mise en culture de quelques parcelles de terres, de l'exploitation des ressources forestières (produits ligneux et non ligneux) et à travers des emplois saisonniers (des groupes familiaux plus ou moins élargis ont recours à la migration saisonnière pour compléter leurs revenus). Malgré cette diversité d'activités exercées, l'économie des ménages, dans les espaces forestiers au niveau du gouvernorat reste basée sur l'agriculture paysanne et les produits forestiers particulièrement les PFNL.

Ce constat est confirmé par les statistiques régionales, qui renseignent sur une contribution des PFNL à hauteur d'environ 12% des revenus familiaux, occupant ainsi la troisième place après l'élevage et les arbres fruitiers qui dominent et qui constituent de 30% à 82% des revenus.

Néanmoins, pour les catégories les plus démunies, les PFNL pourraient occuper le premier rang surtout pour ceux qui disposent de très peu de terre et/ou ne disposant pas d'un troupeau de rente. Pour cette dernière catégorie de ménages, les PFNL procurent la part la plus importante dans la détermination des revenus pour ne pas dire la totalité du revenu familial. En plus des revenus, les PFNL procurent pour les populations forestières des denrées nutritionnelles, du fourrage pour les élevages et des produits à usage thérapeutiques.

### 3. L'importance des PFNL dans l'absorption du chômage

Les zones forestières du Gouvernorat de Béja sont connues pour l'importance de ses populations en âge d'activité qui constituent 71 % de la population totale, par le chômage élevé (21%) et également par leur pauvreté (ANDDCVS-2012). Ces taux malgré leur niveau élevé sont aux dessous de la moyenne régionale. Ce taux de chômage relativement peu élevé démontre que la forêt dans cette zone (Nefza par exemple) offre de l'emploi et assure des revenus. Ces emplois sont assurés principalement par : (i) les chantiers forestiers, (ii) la collecte et la commercialisation des PFNL, (iii) l'élevage, qui restent les principales activités génératrices de revenus pour la population forestière

Tableau 6. Emplois, chômage

	Population active en % de la population totale	Taux de chômage
<b>Total du gouvernorat</b>	82	24
<b>Habitant des forêts</b>	71	21

Source: Etude sur les caractéristiques de la population forestière en Tunisie (ANDDCVS-2012)

Pour avoir une idée sur la place des PFNL dans l'absorption du chômage et la création des emplois, dans la région de Béja, on citera par exemple l'exploitation des brindilles de myrte et de romarin qui a permis d'offrir une moyenne de 91800 journées de travail annuel pour 2300 familles (soit 40 jours de travail/famille/an) d'après l'étude (ANDDCVS-2012). Toutefois ce type d'activité, qui reste saisonnier et aléatoire, reste tributaire des conditions climatiques et des fluctuations des marchés

#### Encadré 4

**« L'exploitation des PFNL peut susciter un comportement en faveur de la préservation des ressources naturelles chez les populations locales »**

Pour nombre de situations, il est pris pour acquis que les actifs familiaux qui sont frappés par le chômage dans les espaces forestiers ou ceux dont les revenus sont faibles, se replient sur les ressources forestières pour travailler et gagner leurs vies (exploitation illégale, illicite, à l'origine d'une situation conflictuelle et frustrante avec l'administration forestière).

D'un autre côté et stratégiquement parlant, les PFNL pourraient facilement susciter au niveau de la population locale un comportement favorable en faveur de la forêt en tant que capital-nature, qui pourrait contribuer à sa conservation et dans sa préservation contre les incendies et les différentes formes de dégradation.

### 4. Le potentiel en PFNL au sein du Gouvernorat de Béja

En termes de potentiel valorisable, les PFNL à Béja occupent 50% de la superficie du PFNL au niveau de toute la zone Mogods/Kroumirie et 13.5% du potentiel valorisable en matière des PFNL au niveau national.

Le myrte, le romarin, les pins pignons, les pignes (Zgougou), la menthe Pouliot, les champignons, le thym, le câprier, le caroube sont les produits les plus connus et les plus commercialisés.

La mise à la vente par la DGF des PFNL dans la zone de Béja ne concerne actuellement que le myrte, le romarin, le lentisque, les champignons, et les cônes de pins d'Alep (voir Tableau 7).

Tableau 7. Superficies de PFNL mises en vente au niveau du Gouvernorat, comparées à celles sur le territoire national

Espèces	(1) Superficie mise à la vente en ha Béja	(2) Superficie mise à la vente en ha niveau national	(1)/(2) en %
<b>Myrte</b>	1500	23000	6.5
<b>Romarin</b>	2000	103000	2
<b>Lentisque</b>	4500	29500	15
<b>Champignon</b>	31000	174300	18
<b>Cône de pin d'Alep</b>	4020	82000	5
<b>Cône de pin pignon<sup>2</sup></b>	-	11350	0 ?

La contribution du Gouvernorat aux principales productions de PFNL au niveau national est mentionnée dans le tableau suivant. Il indique des contributions qui varient entre 14% et 46% selon les espèces, d'où leur importance.

Tableau 8. Contribution du Gouvernorat dans la production nationale de PFNL

Espèce	Gouvernorat (1)	National (2)	(1)/(2) en %
<b>Huile de romarin</b>	1000 kg	72000 kg	13.8
<b>Huile de myrte</b>	3000 kg	6500 kg	46
<b>Huile de lentisque<sup>3</sup></b>	200 litre	-	-
<b>Champignon</b>	20 T	50 T	40
<b>Cônes de pignon</b>	100 T	300 T	33.3
<b>Cônes de pin d'Alep</b>	50 T	160 T	31

Source DGF et arrondissement forêt Béja

Les espèces indiquées présentent un intérêt social important du fait des emplois annuels et des revenus qu'elles procurent aux populations locales et du fait de leur intérêt commercial.

D'après les données recueillies sur terrain, et sur la base des contacts et entretiens effectués avec les acteurs locaux et en se référant à la bibliographie, ces quatre espèces procurent le maximum

<sup>2</sup> Une superficie d'environ 4500 ha de pin pignon soit 67% de la superficie totale au niveau du Nord-ouest se trouve à Béja. La DGF trouve des difficultés pour mettre à la vente cette superficie à cause de l'exploitation illicite et non contrôlée par les usagers des forêts et par l'importance de cette espèce au plan socioéconomique pour la population locale forestière.

<sup>3</sup> Pour le lentisque, il n'y a pas encore des chiffres au niveau national

d'emplois et de revenus pour les populations locales et là où il y a le plus de potentiel mobilisable.

D'autres espèces naturelles à usage aromatique et médicinal existent mais leurs exploitations et leurs valorisations sont pratiquées à des échelles beaucoup plus réduites.

Considérant les prix moyens de vente des principaux PFNL observés courant ces dernières années au niveau des débouchés finaux, en se référant aux informations publiées par les services techniques concernés relatives à la production issue des PFNL existants et leurs rendements obtenus à la transformation, en se basant sur les informations recueillies auprès des quelques opérateurs interviewés... il est à déduire que la valeur commerciale des principaux PFNL commercialisés se situe à hauteur de **30 Million de Dinars**. Notons que ce chiffre, ne représente qu'une simple estimation qu'il faut le prendre avec réserve et précaution. Nous l'utilisons juste pour avoir une idée sur l'importance des PFNL à Béja aux plans économique et commercial.

Tableau N°9 : Valeur commercialisable des principaux PFNL dans le Gouvernorat de Béja

Principaux PFNL	Potentiel et/ou production	PU en DT	Valeur Totale en (1000 DT)
<b>Huile de Romarin</b>	1000 kg	35	35.000
<b>Huile de myrte</b>	3000 kg	200	600.000
<b>Huile de lentisque</b>	1000 Litres	250	250.000
<b>Champignon « trompette des morts »</b>	1000 kg	300	300.000
<b>Champignon « girolle »</b>	5.000 kg	70	350.000
<b>Champignon « autres espèces »</b>	15.000 kg	20	300.000
<b>Pin pignon (pignes)</b>	350.000 kg	80	28.000.000
<b>Pin d'Alep</b>	50.000 kg	15	750.000
<b>Valeur Totale</b>			<b>30585</b>

## 5. Le cadre réglementaire et l'accès aux ressources

L'exploitation des ressources forestières pastorales, PFNL ou bois est régie par un code forestier qui forme l'ensemble des lois organisant la gestion des forêts, des parcours et toutes les autres ressources soumises au régime forestier. D'une façon générale, le code forestier dans son orientation générale attache de l'importance à la protection et au développement du patrimoine forestier tout en reconnaissant des droits gratuits limités aux besoins de l'usager et de sa famille tout en mentionnant le caractère non commercial et non industriel des droits accordés aux usagers. Ils sont des droits qui ne peuvent en aucun cas revêtir le caractère commercial ou industriel »

Le code accorde la propriété de gestion de ce patrimoine naturel à l'Etat qui a chargé la Direction générale des forêts (DGF) de sa conservation et de son développement et qui est régit du droit de son exploitation.

En se référant au code et aux règles de passation des marchés en vigueur, l'exploitation forestière ainsi que l'accès aux ressources par les tiers s'opère selon trois modalités soit, à travers la mise en adjudication des superficies forestières pour exploitation par des entreprises soit, à travers les droits d'usages accordés aux populations forestières soit, à travers des autorisations d'occupations temporelles et/ou des concessions.

## **5.1 L'exploitation par les droits d'usage**

Ils sont définis dans l'article 35 du code forestier, il précise qu'il s'agit des droits qui s'exercent gratuitement dans des conditions strictement limitées aux besoins personnels de l'usager et de ses membres de la famille. Comme ça été mentionné ci haut, ces droits ne pouvant jamais revêtir un caractère commercial ou industriel. Ils concernent le ramassage du bois mort gisant sur le sol, le prélèvement de broussailles d'essences secondaires sans dessouchement, le pâturage ayant pour objet la nourriture des bestiaux appartenant au titulaire de ce droit, l'exploitation de la forêt pour l'utilisation domestique de certains produits et la culture de certaines parcelles.

## **5.2 L'adjudication publique**

La loi n° 88-20 du 15 avril 1988 portant refonte du code forestier a institué de nouvelles règles générales afférentes à l'exploitation et la commercialisation des produits forestiers ainsi que des plantes aromatiques et médicinales spontanées. L'article 18 du code forestier prévoit que l'aliénation des produits quelle qu'en soit la nature provenant des forêts de l'Etat ne pourra être effectuée que par voie d'adjudication publique en fixant une liste des produits et que en dehors de cette liste, les autres produits peuvent faire l'objet d'une vente de gré à gré.

## **5.3 La vente de gré à gré**

Mentionné au niveau du dernier paragraphe de l'article 18 du code forestier, qu'il est possible de procéder aux ventes des produits forestiers sans passer par les procédures de l'adjudication publique et ceci dans des cas bien déterminés et pour des raisons bien justifiées ou encore en cas d'impossibilité de procéder à la vente par adjudication publique :

- Vente des produits non susceptibles d'être soumis à la publicité et ne figurant pas sur une liste établie par décision du ministre de l'agriculture
- Vente des produits à des personnes publiques ou privées utilisant les produits des forêts pour leur propre usage sans toutefois que cette utilisation revête un caractère commercial
- Produits invendus après une adjudication publique infructueuse.
- 

## **5.4 Concessions**

La nouvelle loi 2005-13 du 26 janvier 2005 enregistrée sous l'article 75 du code forestier a introduit la possibilité d'accorder, en plus des autorisations d'occupation temporaire, des concessions dans le domaine forestier de l'Etat.

#### **Encadré 5**

**« Les changements pour une meilleure implication des privés et de la population locale dans la gestion des ressources forestières restent insuffisantes. Les textes nécessitent encore plus de concision »**

Malgré les modifications apportées au code forestier à partir des années 90, et le rôle qu'il a voulu donné aux populations forestières dans la gestion de l'espace forestier, « article 43 et 44, ... » le code reste encore inaliénable quant à l'accès aux ressources par la population forestière

## Chapitre IV : Diagnostic du fonctionnement des principales Filières du PFNL

### 1. Le Myrte

#### 1.1 Importance

Le myrte est une espèce qui pousse dans les zones humides sous les forêts de chêne liège et dans les maquis. La superficie totale des nappes de myrte se situe aux alentours de 40.000 ha localisés essentiellement dans les gouvernorats de Bizerte (55% de la superficie), Béja (43% des superficies) et Jendouba (2%). Cette espèce forestière est exploitée principalement pour la production des huiles essentielles destinées majoritairement à l'exportation.

Tableau10. Superficies proposées et superficies vendus courant les cinq dernières années à Béja

année	Superficies proposées en ha	Superficies vendues en ha	prix (DT)
2009	1324	1324	8000
2010	1000	1000	16000
2011	1324	1324	28000
2012	1244	450	3600
2013	2239	-	-

Source :DGF/DRF

#### 1.2 Exploitation et modalités d'accès à la ressource

L'accès à la ressource s'opère à travers des adjudications publiques organisées par la régie d'exploitation forestière (REF) faisant participer les principales entreprises d'exploitation et de distillation au niveau de la Tunisie.

L'approvisionnement en brindilles par les entreprises adjudicataires/distillateurs est assuré par les populations forestières qui sont rémunérées au kg de matière verte rendu au chantier de distillation. En 2014, le prix d'achat par Kg de matière verte est de 0.100 dinars.

Une fois produite, l'huile extraite quotidiennement est récupérée directement par le distillateur sur chantier afin qu'elle soit traitée et stockée. Une fois que toutes les quantités sont récupérées, elles sont vendues à des grossistes étrangers installés en France (82% de la production est vendue en France<sup>4</sup>).

L'autre partie de la production est vendue sous forme de petite quantité sur les marchés suisse (9.2%), allemand (4.6%) et la partie restante est écoulee sur les marchés italien et américain. Les entreprises

<sup>4</sup> C'est le plus ancien marché de l'HE de myrte en provenance de la Tunisie. Les acheteurs sont des grossistes qui se sont installés à Marseille.

qui exportent sur ces derniers marchés qui exigent la qualité ont recours aux laboratoires de contrôles (APIA, 2013)

Une très petite quantité est aussi écoulee sur le marché national soit vers des entreprises spécialisées en produits biologiques, d'herboristes et d'aromathérapie soit dans les souks et les marchés hebdomadaires.

A côté des huiles essentielles, le myrte est exploité en petites quantités pour ses boutons floraux et pour sa baie qui sont utilisés comme condiment et même dans l'extraction des essences cosmétiques destinées aussi à l'exportation ... les baies de myrte sont également marginalement consommées comme fruit. La transformation du myrte en huiles essentielles se pratique également par les populations forestières qui procèdent à des distillations plus artisanales au niveau des foyers en utilisant des petits distillateurs acquis sur le marché local ou mis à leurs dispositions par des projets. Les quantités d'huiles produites sont utilisées pour des usages domestiques et une partie est vendue sur le marché local par le biais des commerçants locaux ou par les GDAP participant à des foires nationales et régionales.

### 1.3 Les fonctions et les opérateurs

Les intervenants dans cette filière sont les suivants :

**La DGF :** Les territoires qu'il gère sont producteurs de brindilles de myrte. Chaque année selon un système de rotation pratiqué, il met à la vente des nappes de myrte pour exploitation

**Les collecteurs :** Ce sont de personnes et des groupes de personnes vivant dans le domaine forestier. D'après le code forestier, ces personnes sont reconnues comme usagers de la forêt. Ces derniers sont mobilisés par les organisateurs (caporal) de chantiers de distillations pour approvisionner les unités de distillation installées près de leur site en brindilles de myrte payés au kg de matière verte.

**Les chefs chantiers ou caporal :** Ce sont des personnes disposant d'une bonne connaissance du site et des personnes. Ils disposent d'un savoir-faire en matière d'organisation de chantier de distillation et de relations de collaboration anciennes avec les chefs entreprises.

**Les entreprises exportatrices des huiles essentielles :** Disposent des contacts directs soit avec des grossistes internationaux, soit avec des acheteurs transformateurs internationaux

**Les grossistes internationaux :** Ce sont d'importants intermédiaires à l'échelle internationale. Ils ne sont pas exigeants sur la qualité

**Les acheteurs transformateurs internationaux :** Ces derniers cherchent à proposer à leurs clientèles un produit certifié et respectant les normes de qualités.

**Les herboristes nationaux :** Ce sont des commerçants spécialisés dans la vente d'herbes et d'huiles essentielles. Ils s'approvisionnent chez des intermédiaires ou des petits commerçants locaux

**Les commerçants locaux :** Ils s'approvisionnent directement auprès des producteurs artisanaux au niveau local. Ils commercialisent les huiles essentielles achetées au litre et en petites quantités dans des flacons de 12 cl. La vente est effectuée sur place pour des passagers ou à la commande en utilisant les carnets d'adresse

**Les utilisateurs finaux :** Ce sont soit des industriels (cosmétiques, arômes, parfums, pharmaceutiques, bio-thérapeutique, parfumerie naturelle...) soit des particuliers (pharmaciens et bio thérapeutes)

Le tableau suivant récapitule les catégories d'opérateurs qui interviennent dans la filière :

Tableau 11. Catégories d'opérateurs intervenant dans la filière

Intervenants	Nbre
Adjudicataires	Carthago essence, Vergers de Tunisie, Herbes de Tunisie, CENTOLIA
Collecteurs	300 par zone 5
Entreprise de distillation locale	1
Chef chantier/caporal	Au moins 10 personnes
GDA Dmaien	1
Exportateurs	5 Entreprises dont un au niveau du Gouvernorat « Vagua Trading »
Acheteurs internationaux	nd

## 1.4 La cartographie de la filière HE du Myrte

Le schéma ci-après présente les fonctions et les opérateurs de la filière Myrte dans le Gouvernorat

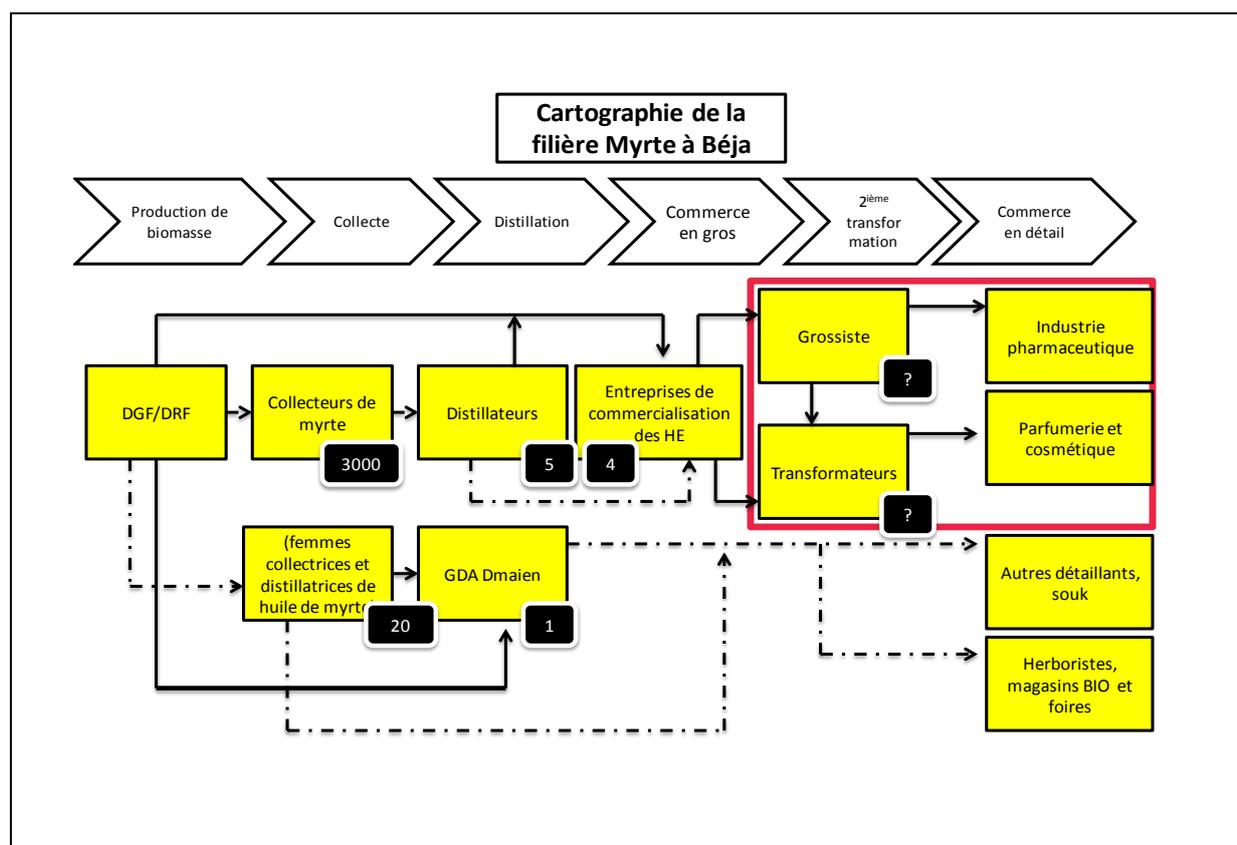


Figure 2. Diagramme récapitulatif de la filière Myrte dans la région de Béja

<sup>5</sup> Chiffre issu de la déclaration des populations de Dmaien à Cap négro.

## 1.5 Problèmes et contraintes

Les problèmes rencontrés au niveau de la filière huile de myrte se situent à trois niveaux. Ils se rapportent à la gestion de la ressource, à la transformation et à la commercialisation.

### **Insuffisances dans la gestion de la ressource :**

- Absence d'inventaires et des estimations liés à la production de biomasses
- Absence de certification des nappes de myrte par la DGF en tant que produit naturel BIO
- Accès non contrôlés et non réglementaires à la ressource compliquant d'avantage sa gestion par la DGF
- Modalités d'accès à la ressource encore contraignantes pour les populations et les petites entreprises émergentes
- Manque d'organisation au niveau de la filière

### **Faible niveau technique de transformation et de valorisation**

- Non-respect des normes d'hygiène et de qualité
- Absence de suivi, la formation et la sensibilisation aussi bien des collecteurs que des transformateurs
- Nature du matériel utilisé ainsi que les conditions de stockage des huiles extraites
- L'absence d'unité fixe de distillation.
- Manque d'investissements

### **Manque de prospection et de positionnement sur les marchés internationaux**

- Manque de visibilité lors de l'approvisionnement en matière première
- Irrégularité de la demande pour les produits standards et conventionnels
- Peu de prospection de nouveaux marchés et méconnaissances des exigences des utilisateurs/clients en bout de chaîne
- Situation de monopole
- Déclin de la cosmétique et de la parfumerie
- Expansion de la pharmaceutique, et de l'aromathérapie

Ces contraintes sont synthétisées dans le schéma ci-après et détaillées dans le Tableau 11 qui suit :

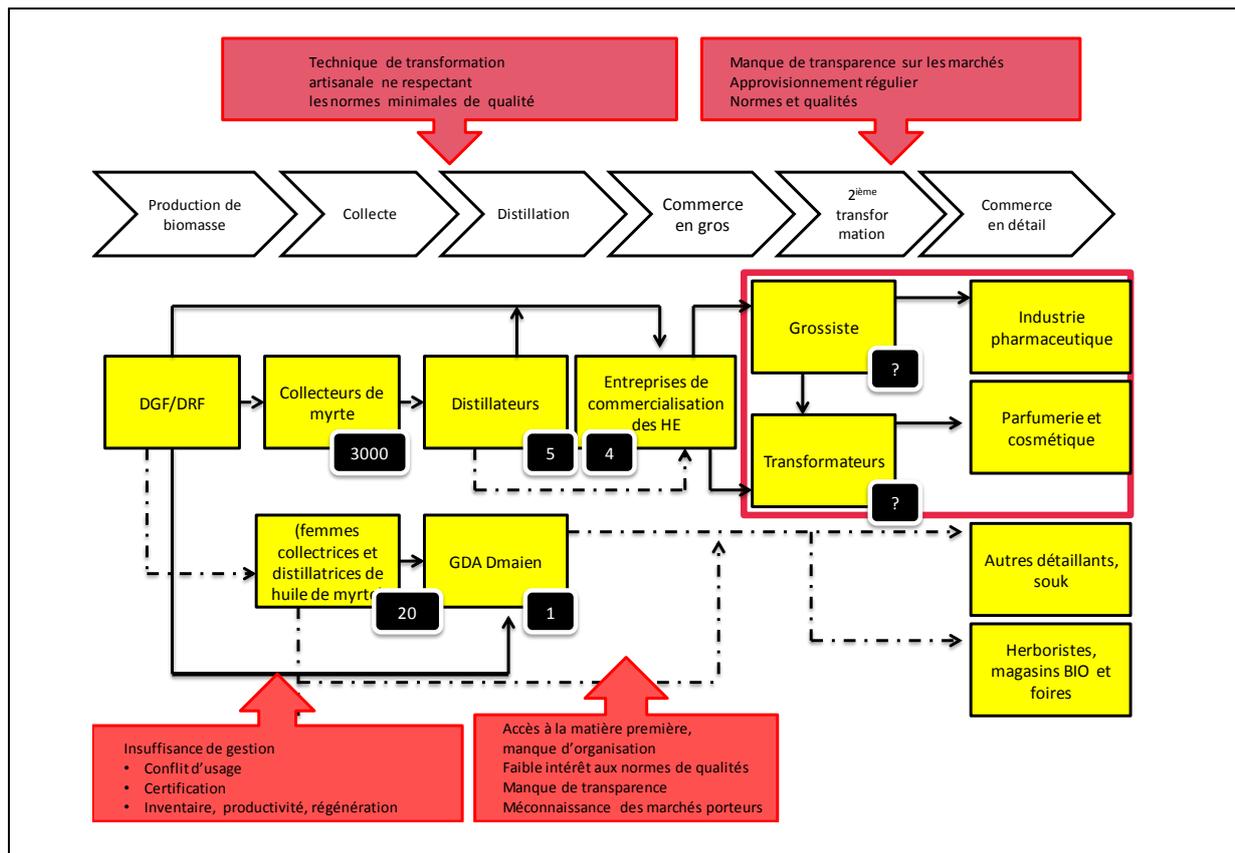


Figure 3. Diagramme récapitulatif des contraintes de la filière Myrte dans la région de Béja

Tableau 12. Détail des contraintes de la filière production et commercialisation d'huile de myrte

Approvisionnement	Transformation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation ne respectant pas les techniques de cueillette freinant la régénération rapide de la biomasse</li> <li>• Manque d'outils et d'éléments permettant une meilleure planification des ressources exploitables en fonction des années</li> <li>• Manque de matériel de collecte (ciseaux...)</li> <li>• Irrégularité dans la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation d'alambics traditionnels</li> <li>• Utilisation des eaux d'oueds</li> <li>• Température et pression non contrôlées ce qui augmente notamment les risques d'oxydation</li> <li>• Un stockage des huiles essentielles après distillation qui ne répond pas aux normes et qui ne se fait pas dans des conditions contrôlées. (problèmes d'oxydations qui sont dus à l'exposition des huiles à l'air et à la lumière)</li> <li>• Manque d'installation fixe équipée par un matériel adéquat pour la décantation et la séparation des huiles essentielles issues de la distillation</li> <li>• Manque d'investissement</li> </ul>
Commercialisation	Relation entre les intervenants
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marché monopolisé 'existence de lobby</li> <li>• Manque de positionnement du produit au niveau international et national malgré les vertus de l'huile de myrte tunisienne</li> <li>• Faiblesse/absence de la demande de certification en dépit de l'existence d'une norme internationale standard adoptée (NT 03.02 2010 identique ISO 4720.2009)</li> <li>• Faible maîtrise et méconnaissance du marché par les acteurs et les nouveaux entrepreneurs.</li> <li>• Faiblesse en matière de packaging</li> <li>• Manque de prospection de nouveaux marchés et d'accès aux marchés porteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de transparence entre les intervenants</li> <li>• Valorisation inéquitable et inégale des bénéfices entre les intervenants dans la filière</li> <li>• Manque d'organisation des intervenants au niveau du maillon des collecteurs</li> </ul>

## 1.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne

Au sein du gouvernorat, les nappes les plus importantes de myrte se trouvent à Nefza au niveau des sites Haddada, Taba et Khorgalia. L'exploitation de cette ressource intéresse 5 entreprises privées tunisiennes de niveau national qui participent régulièrement aux adjudications proposées par la DGF. Cependant, la part la plus importante du marché d'HE de Myrte est accaparée par deux sociétés : la société VERGERS de TUNISIE et la société HERBES de TUNISIE.

En termes d'emplois, c'est une filière qui procure annuellement et pendant soixante jours des emplois pour 2500 à 3000 femmes dans les trois zones qui assurent l'approvisionnement des chantiers de distillation en brindilles de myrte qu'elles vendent au kg (les alambics de distillation sont installés annuellement dans la zone sont au nombre de 8 à 10). En plus des femmes, deux chefs de chantier sont employés par alambic. Ces derniers sont payés à la charge, soit à un prix de 15 dinars par charge. La charge est la quantité de matière contenue par un alambic, elle est d'environ 600 kg de matière verte.

Le rendement moyen de la charge est de 0.75 à 1 kg d'huile. La production moyenne d'huile par campagne est estimée à 2500 - 3000 kg. Le cout de production par kg d'huile y compris les frais d'adjudication est estimé à 100 dinars par kg en 2014. Il a été acheté par les entreprises (VERGERS de TUNISIE et HERBES de TUNISIE) à un prix de 180<sup>6</sup> dinars le kg. Sachant que le prix de vente en gros sur le marché international en 2013 est de l'ordre de 194 dinars/kg (INS, 2014)

En ce qui concerne, l'HE de myrte qui est produit par les GDA appuyés par des projets/organismes de développement (GDA Oued El Maaden par exemple) est commercialisé sur le marché national et local en petites quantités dans des flacons de 12 et 20 cl à un prix moyen de 120 dinars le litre. Le même produit après avoir subir une deuxième transformation d'épuration et de conditionnement dans des flacons de 10 ml est vendu à un prix qui varie entre 700 et 1000 dinars le litre.

Concernant les valeurs capturées par les opérateurs de la filière tout au long de la chaîne, elles sont disproportionnées et la répartition paraît non équilibrée. Ceux qui détiennent la plus grande proportion de la valeur ajoutée sont les détaillants (62%). Ils sont suivis par les entreprises de distillations avec (26%) de la valeur totale puis les collecteurs avec (8.5%) et enfin la DRF avec (3.5%).

---

<sup>6</sup> Ce chiffre a été avancé par une entreprise de transformation locale. Notons que le prix moyen sur le marché international d'après l'INS en 2014 est de 194 dinars.

## 1.7 Diagramme de la chaîne de valeur

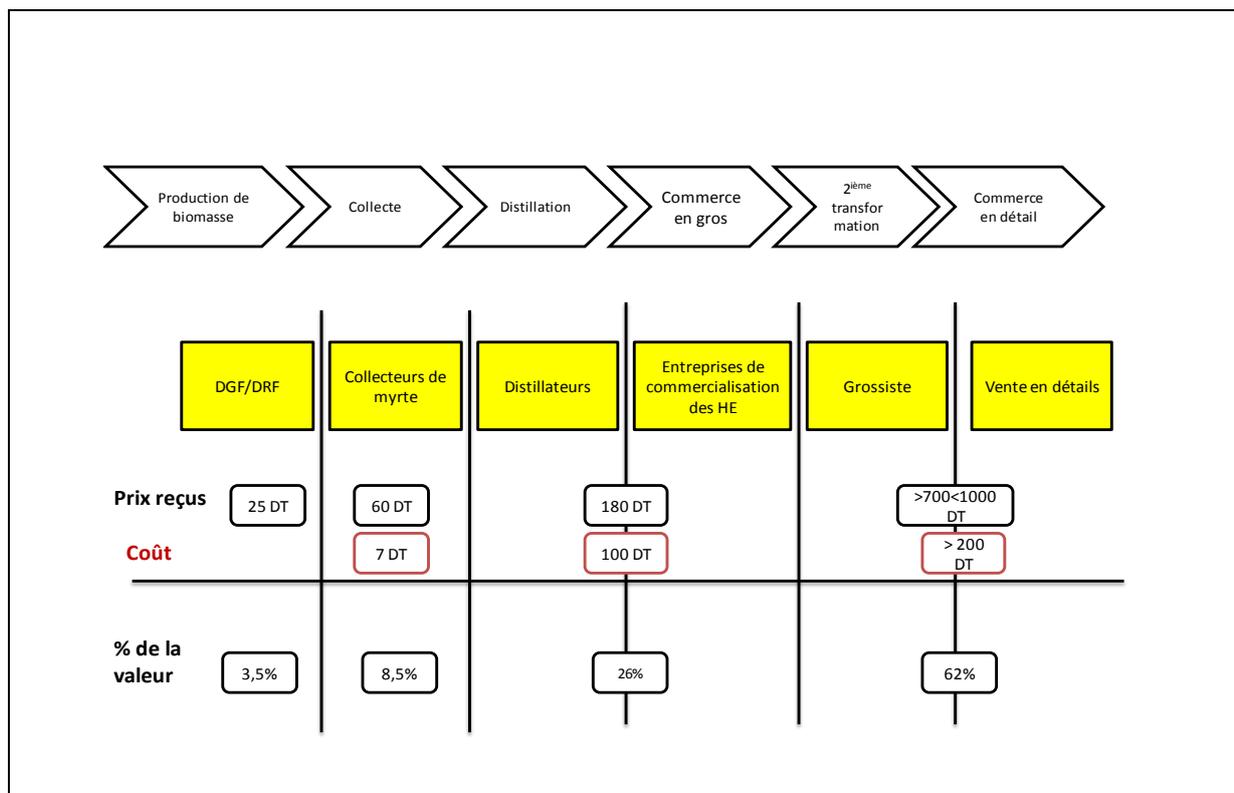


Figure 4. Diagramme de la chaîne de valeur de la filière Myrte dans la région de Béja

## 2. Le Lentisque

Comme le myrte, le lentisque est une espèce qui pousse dans les forêts et les maquis se trouvant dans la région de Béja. L'espèce est exploitée à double fins : (i) pour ses rameaux qui sont utilisés dans la décoration et (ii) pour ses graines qui sont extraites pour l'obtention des huiles fixes de lentisques utilisées essentiellement pour des fins médicinales, thérapeutiques et aromatiques.



Figure5. Aspects sur la filière Lentisque

## 2.1 Importance

Selon le deuxième inventaire forestier, la superficie totale des nappes de lentisque se situe au environ de 5900 ha, localisés dans la zone de Nefza. Elle représente 8.5% de la superficie de toutes les nappes de lentisque du pays (69000 ha).

La superficie exploitable par année mise à la vente par la DRF courant les cinq dernières années est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 12. Superficies proposées à la vente et superficies vendues courant les cinq dernières années à Béja

année	Superficies proposées en ha	Superficies vendues en ha	prix (DT)
2009	-	-	-
2010	4512	4512	17780
2011	150	150	1800
2012	9450 <sup>7</sup> ?	9450 ?	60600
2013	5375	5375	42550

Source DGF/DRF

## 2.2 Exploitation et mode d'accès à la ressource

L'exploitation du lentisque est effectuée selon deux modalités en fonction de l'usage :

- Coupe/arrachage des rameaux de myrte, les modes d'exploitation peuvent avoir des effets négatifs sur la ressource si les normes et les techniques de coupe ne sont pas respectées. Les branches de lentisque sont valorisées par les entreprises de décoration et d'exportation des produits ornementaux notamment issus de la floriculture. L'arrachage et la coupe des branches se fait moyennant le recours à la main d'œuvre locale.
- L'accès à la ressource se fait par adjudication. Les entreprises concernées obtiennent des droits d'accès octroyés pour une période d'une année.
- Collecte des graines : Cette exploitation n'a pas d'effet sur la régénération de la ressource et de la biomasse. La collecte des graines et leurs transformations en huiles fixes de lentisque sont réalisées par les femmes dans leurs foyers ou dans les locaux des GDA. Notons que pour les graines de lentisque (Gadhoun), l'accès n'est régi par aucune règle administrative. Il est libre pour les habitants de la forêt.

<sup>7</sup> Ce chiffre donné par la DRF dépasse le chiffre du 2<sup>ième</sup> inventaire forestier de 2010 qui est de 5900 ha environ

## 2.3 Les fonctions et les opérateurs

### • Huiles fixes de lentisque

Les huiles fixes de lentisques sont produites en très petites quantités. La transformation est artisanale dans son ensemble. L'huile produite est utilisée en petite quantité pour des usages thérapeutiques par les populations locales, une grande partie de la production familiale est commercialisée directement dans les souks hebdomadaires et/ou à travers des commerçants et des négociants locaux.

Au regard des vertus de cette huile sur le plan médicinal et thérapeutique, et depuis quelques années, quelques supporteurs institutionnels dans le cadre des projets de recherche et de développement ont accompagné certaines structures/entreprises locales pour développer la filière (INGREF, ODESYANO, ONG, DGF...).

La production et la commercialisation des huiles fixes de lentisque fait intervenir les acteurs suivants :

**Les femmes collectrices et transformatrices de graines de lentisques (Gadhoun) :** Pour une année et pour une période qui s'étale du mois de Décembre jusqu'à fin Janvier, elles collectent les (Gadhoun) pour en extraire l'huile

**Les commerçants locaux :** S'approvisionnent en huile de lentisque en vrac au litre et la commercialisent dans des flacons de 12 à 20 cl

**Le GDA Oued El Maaden :** appuie les groupes de femmes dans sa zone d'intervention en mettant à la disposition des femmes des équipements d'extraction plus modernes, et assure par la suite la commercialisation des produits dans les foires et auprès de leurs clientèles (en utilisant son propre carnet d'adresse).

**Les détaillants et les petits commerçants :** ce sont des herboristes et des particuliers qui ont une parfaite connaissance des effets thérapeutique de cette huile.

### • Lentisque pour la décoration florale

Ce segment c'est développé suite à une demande parvenant d'une entreprise installée au Cap Bon, proposant à la DRF l'achat d'un droit d'accès aux nappes de lentisques en vue d'exploiter les branches à usage ornemental et décoratif, principalement destinées à l'exportation.

A partir de 2009, plusieurs autres entreprises se sont installées et sont rentrées en concurrence avec la première entreprise pour avoir recours à des droits d'exploitations.

La branche fait intervenir les acteurs suivants :

**La DGF à travers la DRF :** permet l'approvisionnement des entreprises et des commerçants en rameaux de lentisque

**Les collecteurs :** Ce sont des hommes et des femmes qui assurent la coupe des parties de plante

**Transporteurs :** Ils assurent le transport de la biomasse des chantiers de coupe à l'entreprise

**Exportateurs :** Ils préparent le produit pour exportation et à sa commercialisation au niveau international

**Grossistes /détaillants :** Vente des fleurs et des couronnes de fleurs

## 2.4 La Cartographie

### • Lentisque pour extraction d'huile fixe

L'huile fixe de lentisque est produite artisanalement en petite quantité et commercialisée sur le marché local et national à très petite échelle. La cartographie de ce segment se présente comme suit.

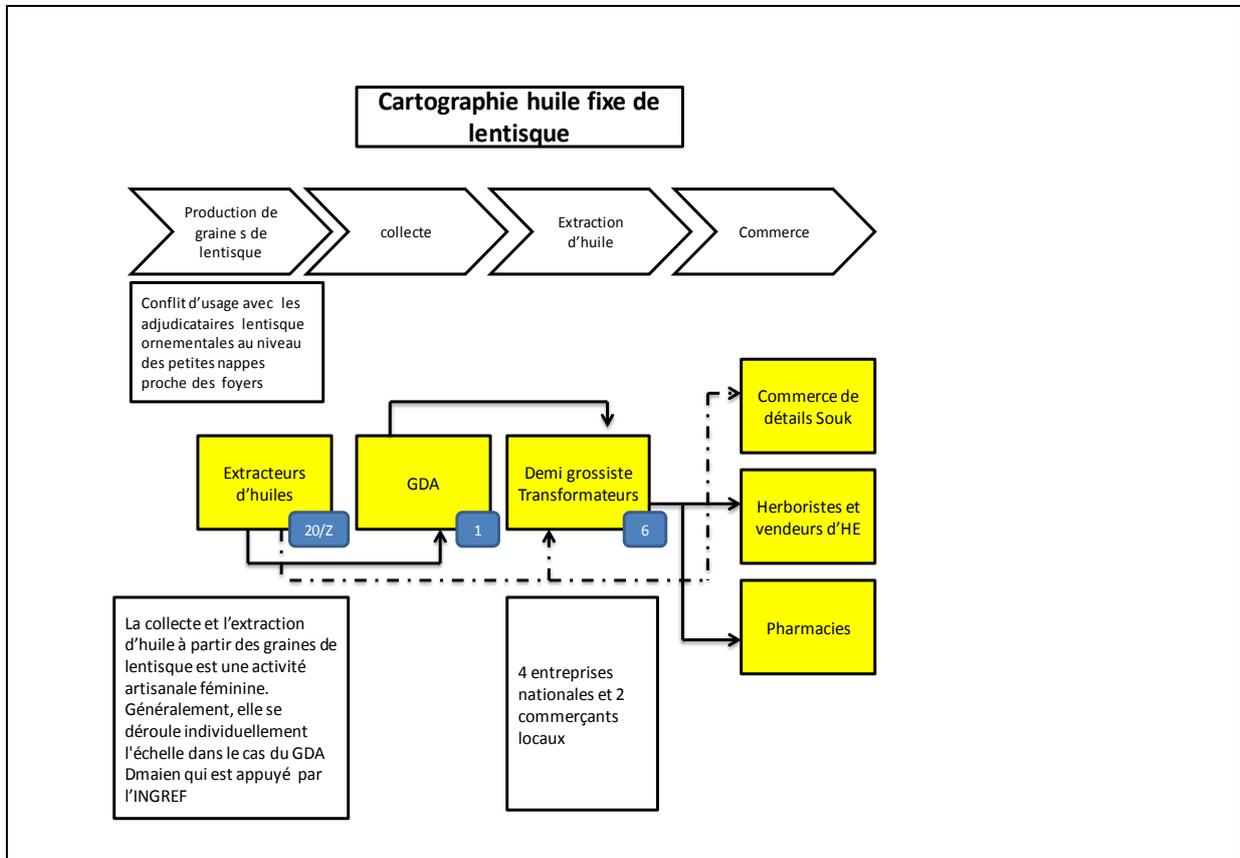


Figure 6. Diagramme récapitulatif de la filière Huile fixe de lentisque

### • Lentisque pour décoration florale

En ce qui concerne le segment de filière lentisque pour la décoration florale l'organisation des fonctions ainsi que les opérateurs intervenants et leurs relations sont présentés dans le graphique suivant :

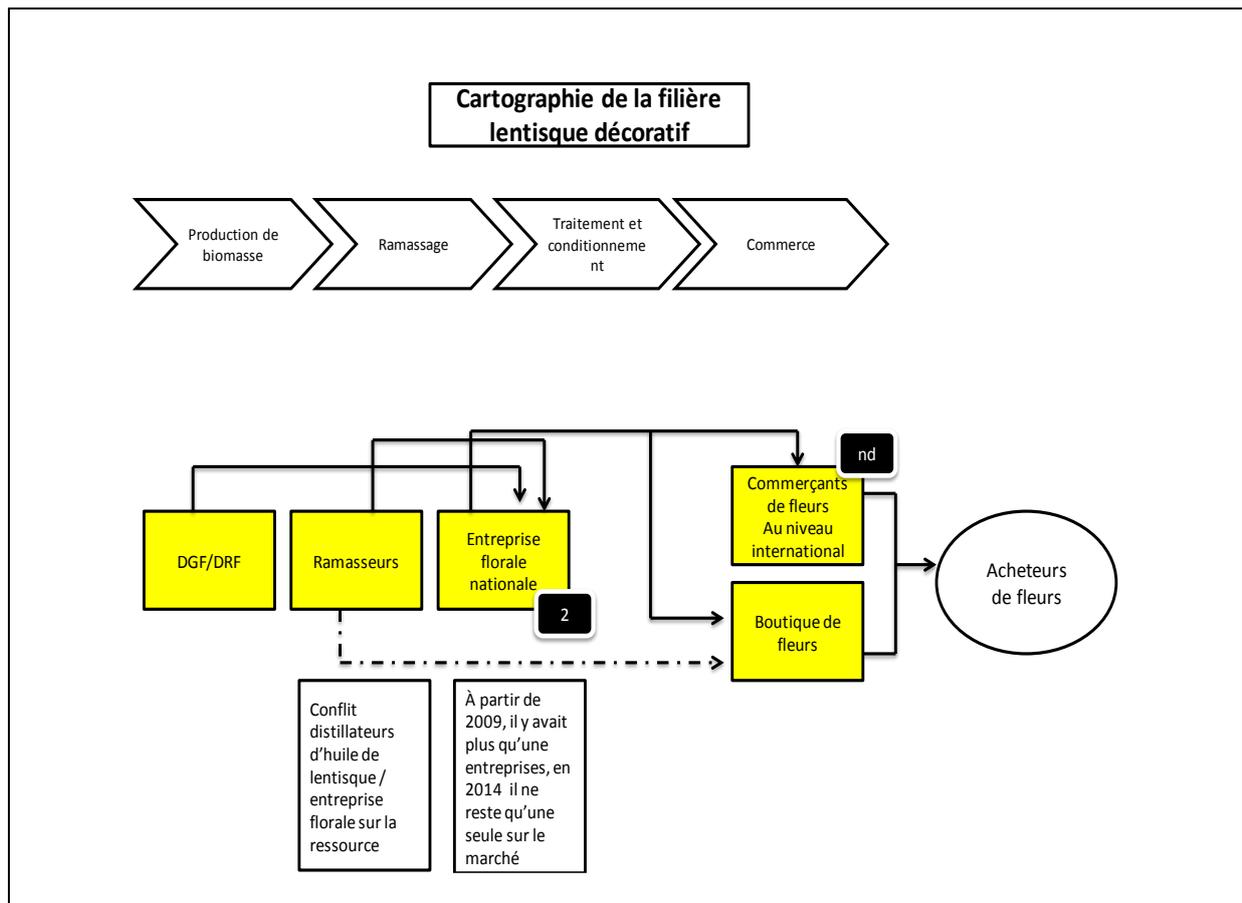


Figure 7. Diagramme récapitulatif de la filière Lentisque décoratif

## 2.5 Problèmes et contraintes

En ce qui concerne les contraintes et les problèmes ils se rapportent comme pour les autres PFNL exploitées et commercialisées aux ;

- Manque d'organisation de la filière
- Manque de connaissance et de prospection des marchés surtout pour les huiles fixes de lentisque
- Le non disponibilité du matériel adapté pour l'extraction, la plupart des productions sont issues d'une transformation très artisanale ne respectant pas les normes de qualité
- Conflit d'usage entre les productrices d'huiles et les entreprises d'exploitation des rameaux florales surtout pour les nappes qui sont proches des foyers.
- La production reste faible et irrégulière pour affronter des marchés internationaux et même nationaux
- Une faiblesse avérée au niveau du packaging et de certification
- Faible valorisation du produit sur le plan commercial par les extracteurs d'huiles qui sont très peu informés sur les marchés et les acheteurs finaux

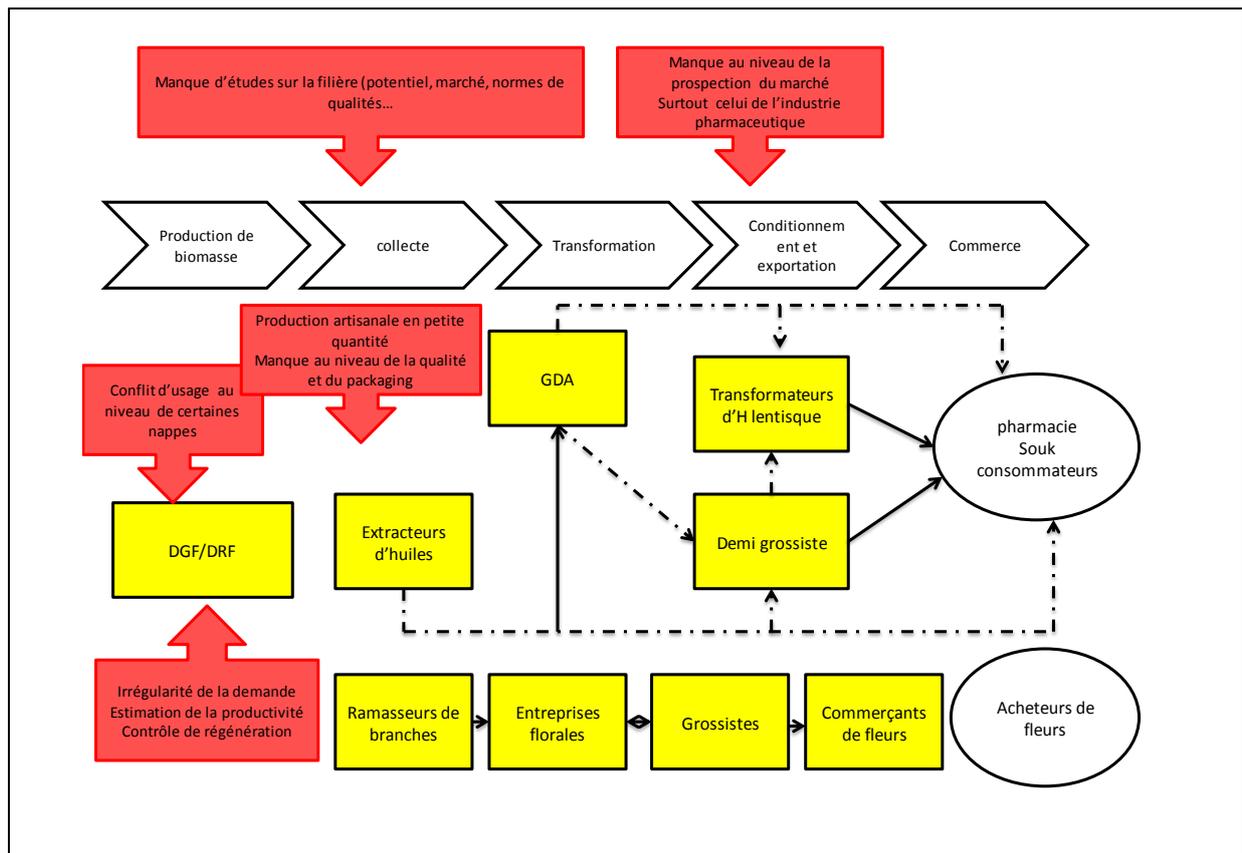


Figure 8. Diagramme récapitulatif des contraintes de la filière Lentisque

## 2.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne

### 2.6.1 Huile de lentisque

L'extraction des huiles à partir de lentisque est une activité purement féminine, elle se fait localement et de façon artisanale. Pour la production d'huiles de qualité certaines femmes dans le cadre de l'appui aux GDA ont reçu des formations pour l'extraction des huiles et dans la fabrication de savon à partir de l'eau florale. Pour une meilleure production d'huile de qualité, le GDA concerné s'appuie sur l'INGREF qui met à leur disposition des équipements d'extraction, effectue les analyses et donne le flaconnage et effectue l'étiquetage. Les femmes productrices d'huiles s'appuient sur le GDA pour l'écoulement de leurs productions. Elles ignorent les circuits de commercialisation et les besoins réels des clients (en quantités, qualité et prix).

Pour la zone diagnostiquée, la production d'huile est assurée par un groupe de 20 femmes, produisant chacune une vingtaine de litres par campagne, vendus à un prix moyen de 50 à 60 dinars le litre d'huile, soit un revenu moyen provenant de l'extraction d'huile de lentisque compris entre 750 et 1000 dinars pour la campagne. Pour les femmes, la production de l'huile fixe de lentisque est un créneau jugé intéressant.

L'écoulement de la production est assuré par un GDA (Oued el Maaden) dans des flacons de 12 et 20 cl, le GDA marge 20 à 25 dinars par litre vendu.

Dans d'autres zones (Dmaien par exemple), les femmes qui ne sont pas soutenues par un GDA pour commercialiser leur production d'huile de lentisque font recours aux commerçants locaux qui achète la production en vrac à au prix de 15 à 20 dinars le litre. Soit, un manque à gagner de l'ordre de

35 dinars par rapport à une commercialisation à travers le GDA.

Le lentisque récupéré par des entreprises de transformation spécialisées dans la vente des huiles essentielles filtrées et mises dans des flacons de 10 à 30 ml avec un joli emballage sont vendues à un prix qui varie entre 170 et 350 dinars le litre, ce prix dépend du nom et de l'emplacement de l'entreprise sur le marché.

- **Diagramme de la chaîne de valeur**

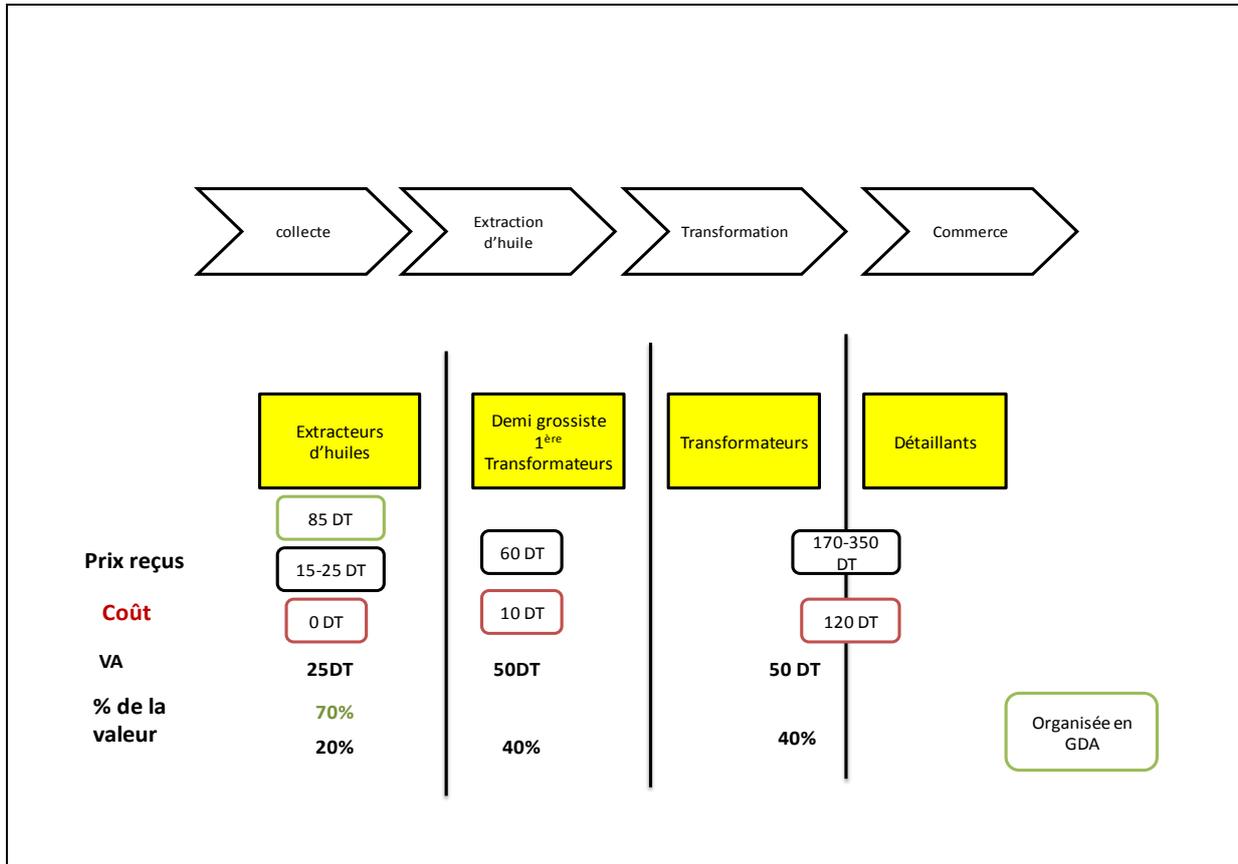


Figure 9. Diagramme de la chaîne de valeur de la filière Huile de lentisque

### 2.6.2 Lentisque pour décoration florale

Ce segment de la filière est quasiment monopolisé par une seule entreprise privée en Tunisie. Cette dernière maîtrise la quasi-totalité de la chaîne et accapare environ 80% de la valeur générée. La partie restante est payée sous forme de salaires pour les autres opérateurs qui sont essentiellement des ramasseurs, des organisateurs/ chefs de chantiers et sous forme de frais de transporteurs.

- Diagramme de la chaîne de valeur

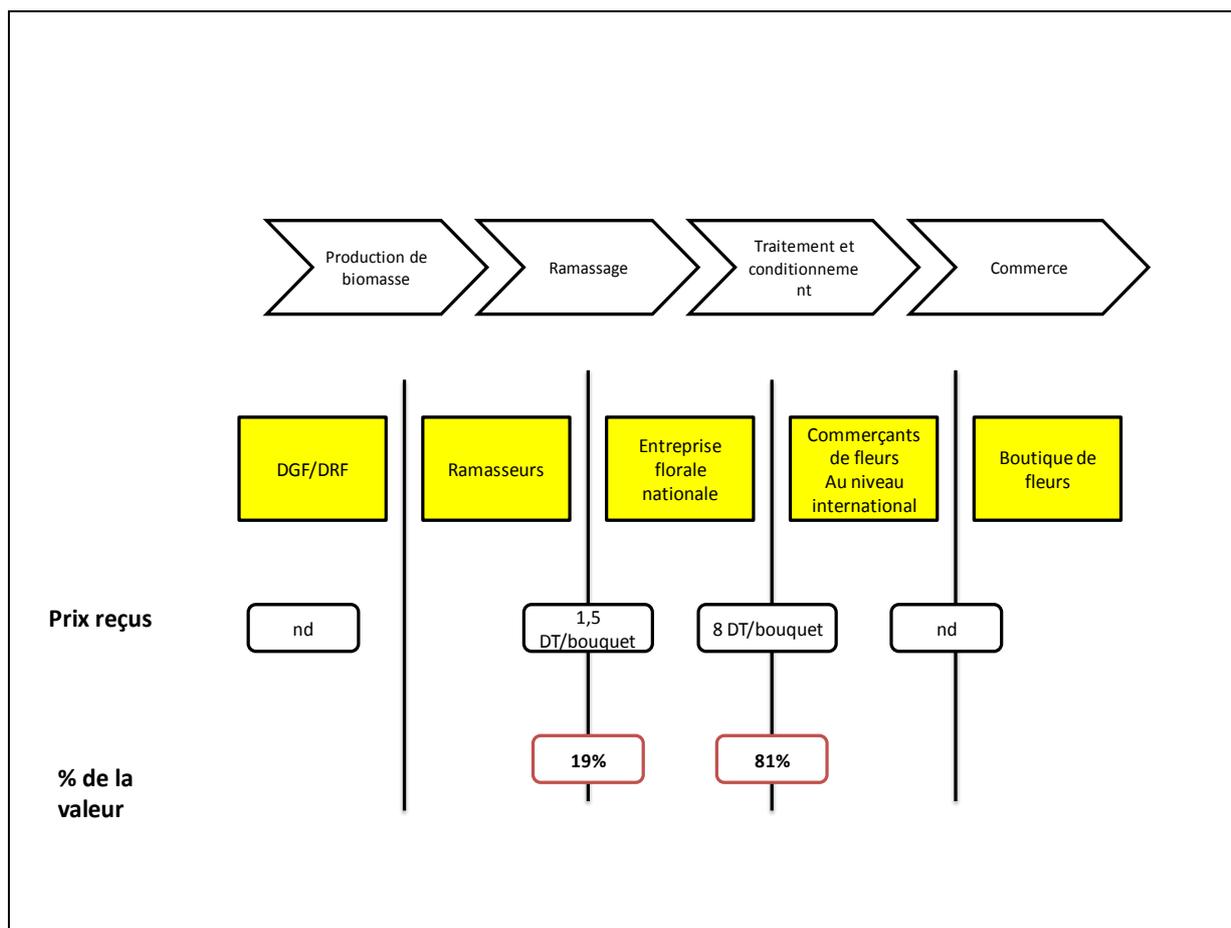


Figure 10. Diagramme de la chaîne de valeur de la filière Lenticque décoratif

### 3. La filière des champignons

Les forêts de Béja sont les principaux bassins de production de champignons comestibles à côté de ceux de Jendouba et de Bizerte. Les superficies exploitables et mises à la vente par la DGF/DRF annuellement dans le gouvernorat sont de 31000 ha. Les principales espèces comestibles commercialisables sont les girolles, les moussons ou pieds de mouton, les cèpes et la trompette.

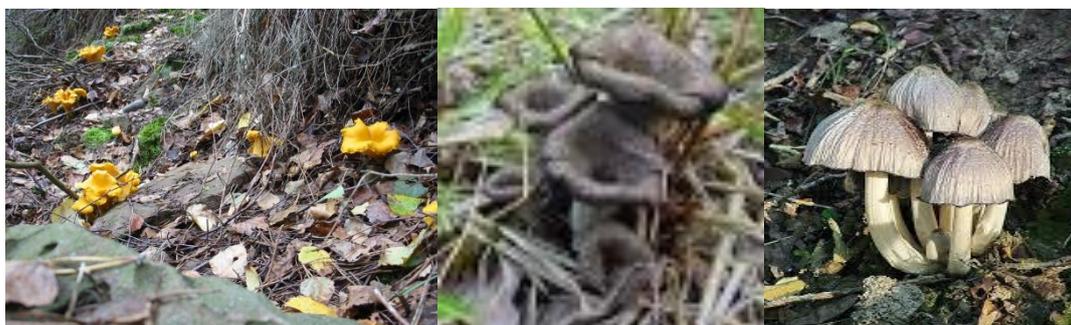


Figure 11. Principales espèces de champignons exploitées

### 3.1 Importance

L'importance des champignons est bipolaire. En effet, les champignons contribuent à la formation des revenus des ménages forestiers dans une proportion qui n'est pas négligeable et contribuent également aux recettes en devises du pays puisque une grande partie de cette production est exportée sur des marchés extérieurs.

Le ramassage et la collecte des champignons dans la région de Béja sont d'un intérêt socioéconomique important pour la population locale, permettant de tirer des revenus à une période qui coïncide avec la rentrée scolaire des enfants. L'argent gagné est principalement utilisée pour couvrir une grande partie des dépenses familiales durant cette période critique.

En termes de potentiel de production disponibles dans la région, les services forestiers affirment que les productions peuvent atteindre 20 tonnes et même plus. Seulement, il s'agit d'une production irrégulière du fait qu'elle est fortement tributaire des pluies automnales.

IL existe dans la région des espèces qui sont d'un intérêt commercial important telles que **la Trompette de la mort** (*Craterellus cornucopioides*), **la Girole** (*Cantharellus cibarius*). Ces deux espèces transformées et conditionnées sont vendues à des prix variant entre 70 à 300 DT le Kg.

En 2013, la quantité de champignons vendue à une entreprise de transformation et de conditionnement installée dans la région était de 5T pour la girole, 750kg pour la trompette de la mort et de 20T pour les autres espèces confondues.

Les champignons contribuent aux recettes en devise du pays. En effet, la Tunisie exporte ces champignons sur les marchés des pays du Golfe (Qatar et l'Arabie Saoudite) et les pays européens principalement la France et l'Espagne. Néanmoins, les exportations Tunisiennes ne sont pas régulières et fluctuent d'une année à l'autre par manque de disponibilité des produits très tributaires des conditions climatiques.

Tableau 14. Classification des principales espèces de champignons selon leurs valeurs marchandes

Espèces	intensité de la demande	potentiel production	de Valeur commerciale au niveau du consommateur final
<b>Trompette</b>	très élevé	+/- 1 Tonnes	300 DT/kg
<b>Girole</b>	Moyen	+/- 5 Tonnes	70 DT/kg
<b>Autres espèces (pied de mouton, lactaire...)</b>	Elevé	+/- 20 Tonnes	20 DT/kg

### 3.2 Exploitation et mode d'accès à la ressource

Notons que pour les champignons, la DRF vend des droits d'accès. Avant 2011, la mise à la vente des superficies de champignons se réalisait de gré à gré au profit d'une seule entreprise installée à Ain Draham. A partir de l'an 2012, suite à une demande issue de la part d'un autre exploitant, la DRF a procédé à la mise en adjudication de ses superficies de champignons.

Dans la région de Béja, 31000 ha ont été mis à la vente, toutes vendues à deux entreprises au prix de 42000DT.

Le ramassage des champignons est effectué par les usagers des forêts. Les quantités collectées sont vendues à un seul collecteur/négociateur à un prix moyen qui varie entre 1.5 et 12.5 D/kg en fonction des espèces.

Le ramassage des champignons se fait quotidiennement à partir du mois de novembre et s'étale jusqu'au mois de janvier de chaque année. L'opération de ramassage s'intensifie durant les vacances scolaires des enfants et les dimanches.

Le ramassage des champignons permet aux familles de gagner 1000 dinars pour la saison de collecte, soit une moyenne de 200 dinars par personne.

Les champignons récupérés par des commissionnaires/négociateurs sont achetés sur place, puis livrés aux transformateurs/conditionneurs en réalisant une marge moyenne de 200% par rapport aux prix de leur acquisition auprès des ramasseurs.

### 3.3 Les fonctions et les opérateurs

L'exploitation des champignons suit un certain nombre d'étapes:

- La mise à la vente des champs de champignons par la DRF
- Le ramassage des champignons
- La collecte des champignons
- Le traitement, le conditionnement des champignons et la préparation pour la vente
- La commercialisation

Les opérateurs sont les suivants ;

**La DGF à travers la DRF** propriétaire des terrains forestiers accorde des droits d'accès par adjudication ou de gré à gré.

**Les usagers de la forêt**, ce sont les ramasseurs des champignons dans leurs zones. Ils sont payés au kg parfois selon les espèces et parfois toutes espèces confondues.

**Les collecteurs/négociateurs**, ce sont des entrepreneurs privés qui ont une parfaite connaissance des usagers et des zones de production des champignons, achètent les champignons ramassés par les usagers des forêts à des prix négociés et les revendent aux usines de conditionnement avec ou sans contrats

**Les transformateurs** : généralement, ce sont les adjudicataires qui ont achetés des droits d'accès, ces derniers récupèrent les champignons à travers des collecteurs, ils assurent le traitement, le conditionnement et la commercialisation en gros

### 3.4 La Cartographie

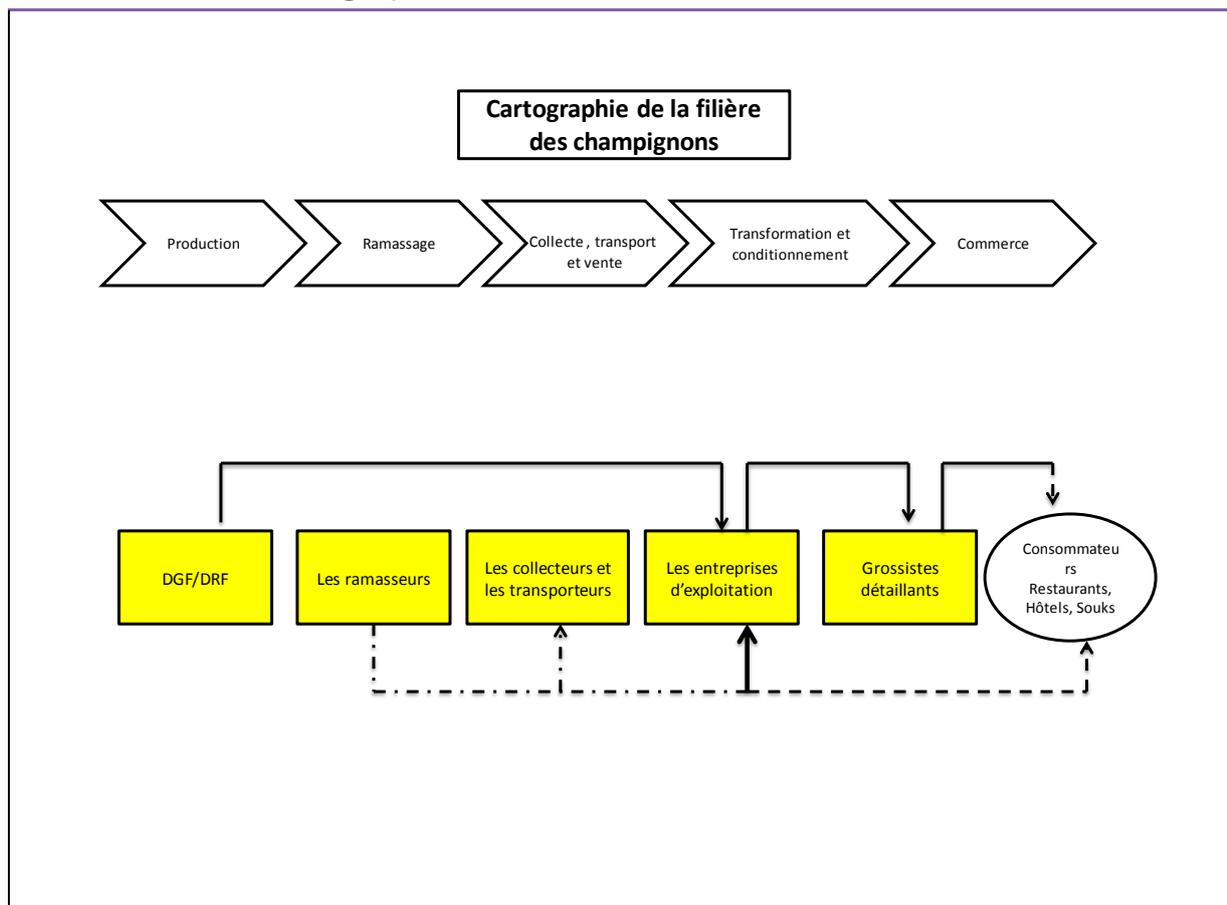


Figure 12. Diagramme récapitulatif de la filière Champignon

### 3.5 Problèmes et contraintes

Les principaux problèmes de la filière des champignons se rapportent essentiellement à :

- L'irrégularité de la production
- L'insuffisance d'informations sur le potentiel de production disponible (manque et absence d'inventaires de la ressource et des études d'estimations de la productivité et de la production...)
- L'insuffisance juridique au niveau du code forestier par rapport aux possibilités d'accès permettant à la population d'accéder formellement à la ressource pour des fins d'exploitation et de valorisation commerciale.
- Le partage inéquitable des bénéfices générés par la vente des champignons. La part de bénéfices qui revient aux ramasseurs reste très faible comparativement aux autres opérateurs
- Le manque d'information des ramasseurs sur les prix pratiqués tout au long de la chaîne et de la vraie valeur commerciale des espèces
- L'absence d'entreprises locales de transformation et de conditionnement
- L'insuffisance en matière d'organisation professionnelle, surtout au niveau des opérateurs qui se situent en amont de la filière (ramasseurs, collecteurs...)
- La faible capacité d'investissement privé au niveau local

- L'éloignement des principaux centres de consommation
- Le non-respect de normes d'hygiène et de qualité tout au long de la filière
- Le manque de savoir-faire en matière de techniques d'exploitation et de transport au niveau des usagers et des autres opérateurs (calibrage, stockage)
- Manque de certification du produit à la production en tant que produit naturel et biologique
- L'importance des prélèvements illicites non contrôlés

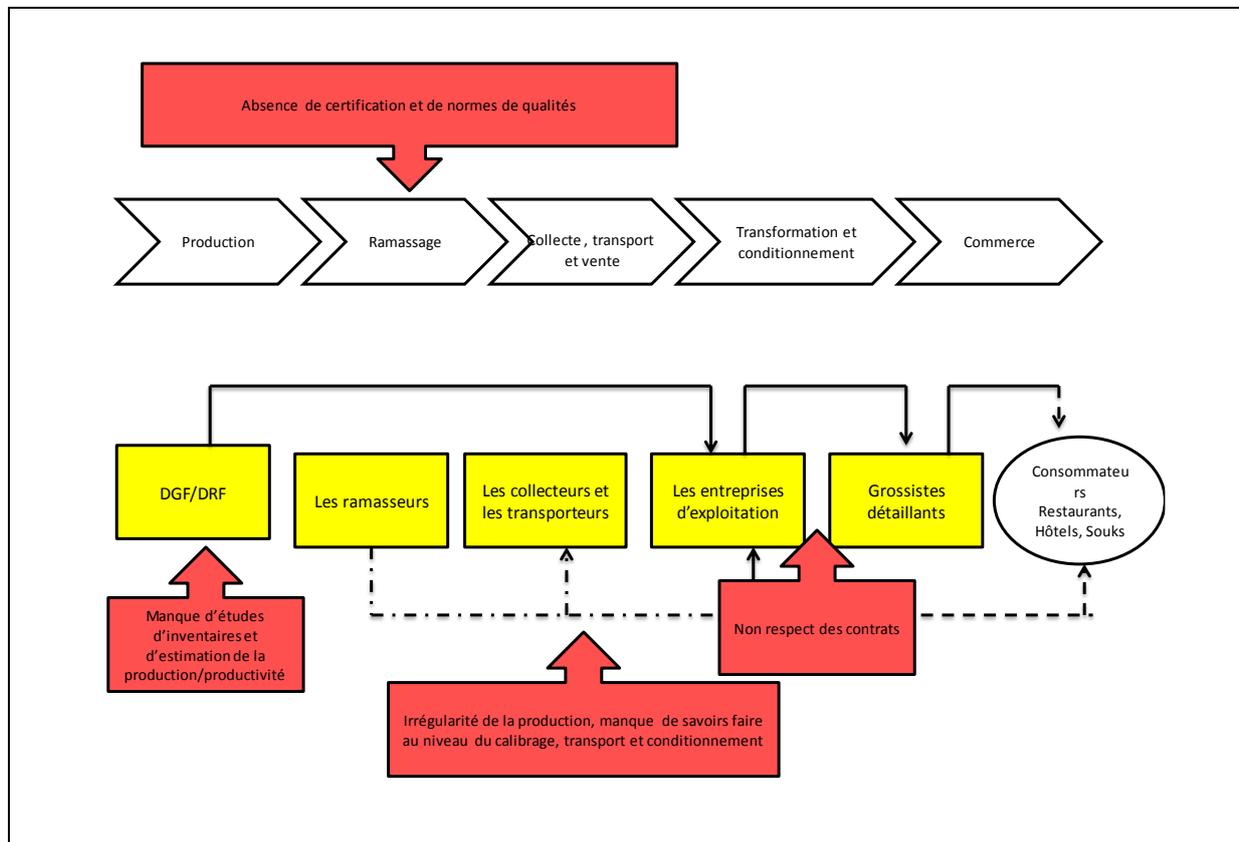


Figure 13. Diagramme récapitulatif des contraintes de la filière Champignon

### 3.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne

La part la plus importante de la valeur ajoutée est accaparée par les collecteurs et les entreprises d'exploitation et de transformation (95 %)

Les ramasseurs ne récupèrent qu'une très faible part de cette valeur environ (5%). Ceci est dû à un manque d'organisation au niveau des ramasseurs et également à une méconnaissance de la vraie valeur des espèces ramassées.

Une répartition plus équitable est possible si les intervenants au plus bas maillon de la filière s'organisent pour renforcer leurs capacités de négociations. La création de petites entreprises locales de conditionnement et de traitement des champignons ainsi que d'autres produits naturels permettrait d'améliorer la compétitivité et l'amélioration des revenus. La certification des champignons en tant que produit biologique et naturel permettra de renforcer cette compétitivité au niveau national et international.

### 3.7 Le Diagramme de la chaîne de valeur

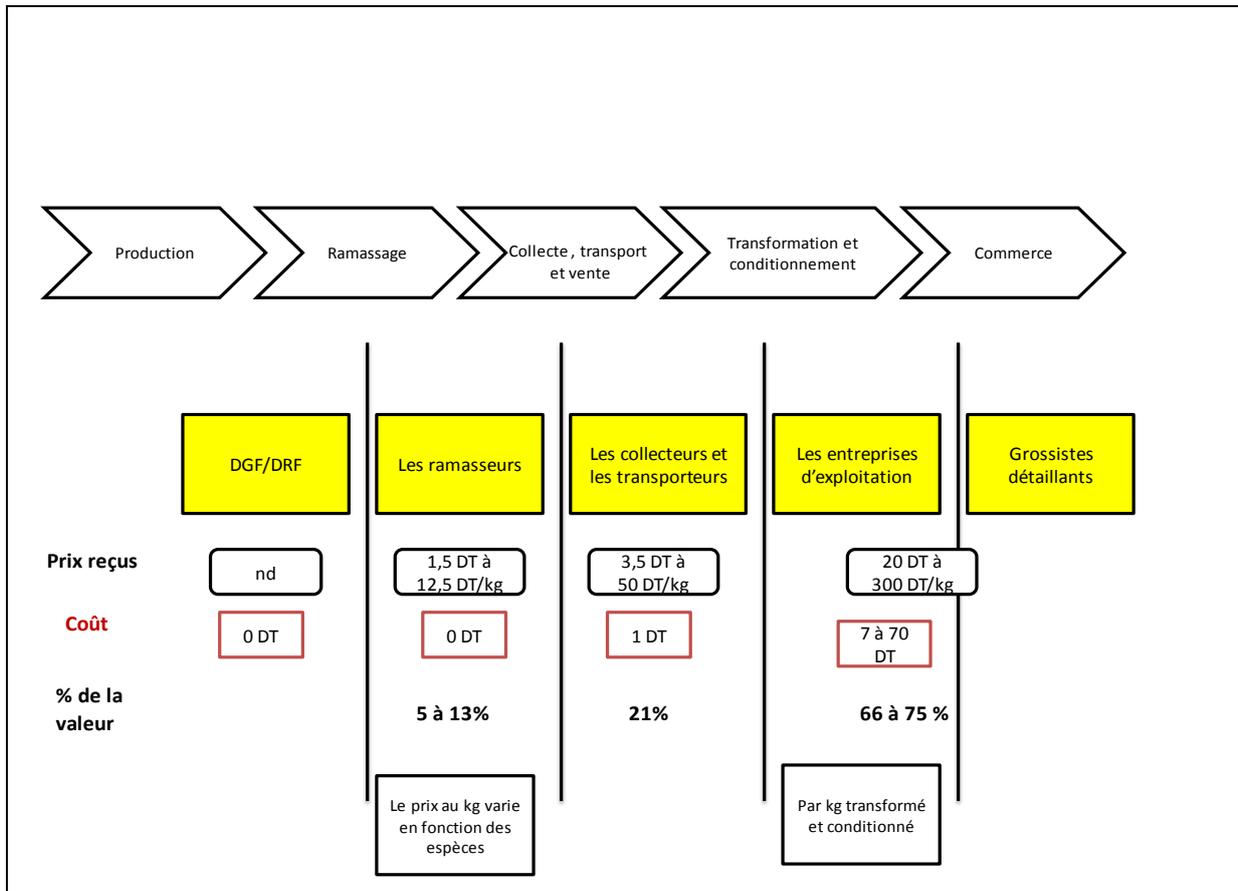


Figure 14. Diagramme de la chaîne de valeur de la filière Champignon

## 4. Une filière des pignons très ancrée dans la réalité socioéconomique des habitants de la forêt de Béja

Les plantations de pins pignon exploitables comptent 20.000 ha dans tout le Nord-Ouest dont 7000 ha se situent dans le gouvernorat de Béja. Le potentiel exploitable étant de 50 kg de pignes soit environ 4000 dinars par ha.

### 4.1 Importance

L'importance économique des pignes et sa valeur marchande sur les marchés et international pousse la population forestière à des récoltes précoces délictuelles effectuées avant maturité. Ceci entraîne des pertes en quantité et en qualité des pignes qui sont produites.

Socio économiquement, la cueillette, la transformation et la vente des pignes sous forme de cônes et/de pignes sont très ancrées dans l'économie locale des populations forestières. C'est un produit qui offre des opportunités d'emplois pour la majorité des familles habitant les forêts de pin pignon. C'est un produit qui joue un important rôle socioéconomique car comme les champignons, il procure des revenus à un moment où les ménages doivent faire face aux dépenses de la rentrée scolaire des enfants. La contribution des pignes dans la formation des revenus familiaux des usagers de la forêt est nettement perceptible. A Dmaïen par exemple, la vente des pignes permet de générer

65 dinars / kg produit à l'échelle familiale, soit un revenu de 900 à 1200 dinars / famille / an.



Figure 15. Aspects sur la filière Pignons

## 4.2 Les fonctions et les opérateurs

La filière des pignons s'organise de manière informelle, l'exploitation et la commercialisation des pins pignons fait intervenir plusieurs opérateurs dont les plus importants sont les populations forestières, qui sont des cueilleurs/récolteurs, des ramasseurs, des demi-grossistes, des commerçants grossistes, des commerçants détaillants et des consommateurs. Néanmoins, on n'enregistre l'intervention d'aucune organisation et/ou structure professionnelle au sein de cette filière.

## 4.3 Cartographie

Cette cartographie montre que c'est une filière qui s'organise essentiellement dans l'informel.

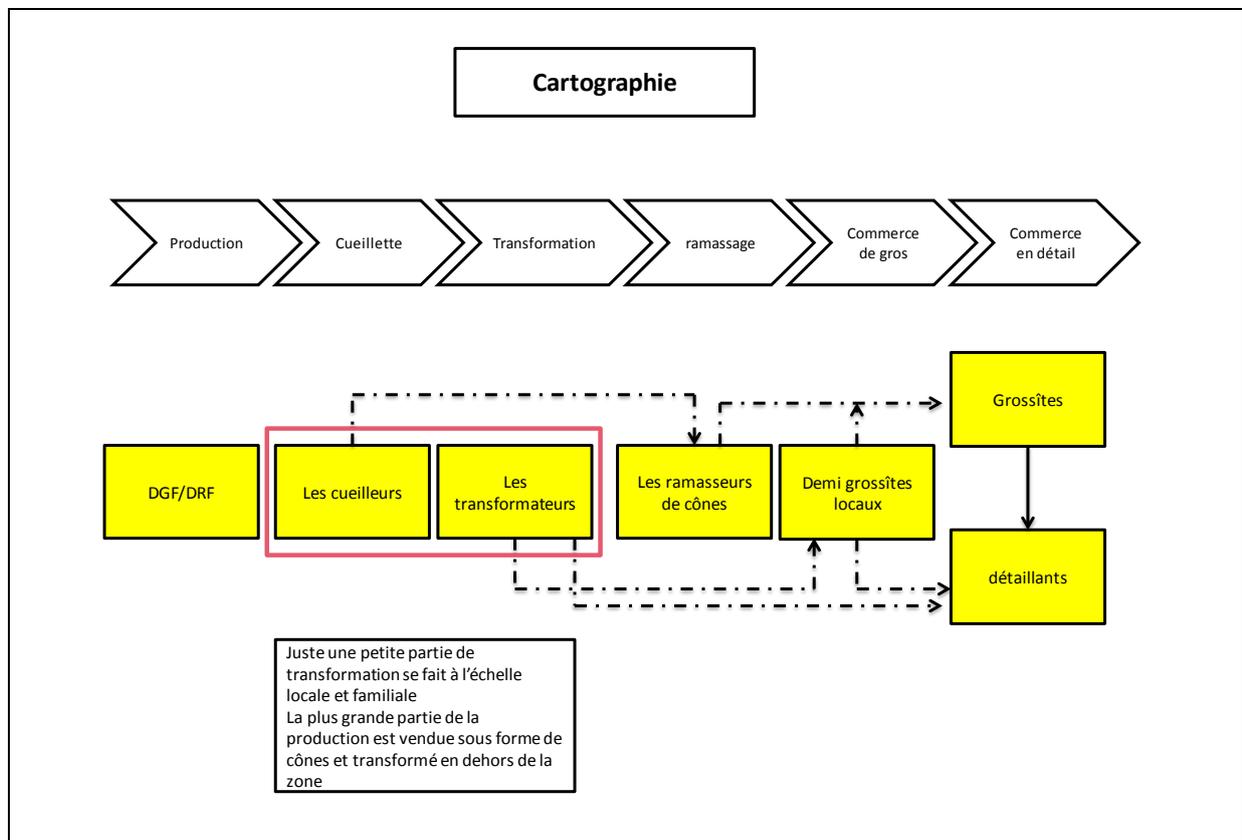


Figure 16. Diagramme récapitulatif de la filière Pignons

## 4.4 Exploitation et modalités d'accès à la ressource

Normalement l'accès à la ressource devrait faire l'objet d'une adjudication organisée par la DGF. Néanmoins, depuis l'an 2009, cette dernière n'a pu procéder à une vente par adjudication, l'exploitation est faite directement par les usagers des forêts de manière illicite.

L'exploitation et la valorisation de cette espèce se fait selon deux modalités :

- Cueillette des cônes, transformation et vente des pignes
- Cueillette et vente des cônes de pignons pour des commerçants grossistes

## 4.5 Problèmes et contraintes

- Manque d'organisation professionnelle principalement chez les cueilleurs
- Prélèvement illicite générant le plus souvent des pertes et des impacts négatifs sur qualité des produits (immaturité des pignes).
- Conflits d'usages entre les communautés
- Insuffisance technique au niveau de l'exploitation et de la valorisation par les populations locale
- Caractère informel du commerce de pignons entravant toute démarche de labellisation et de certification et d'organisation de la filière
- Insuffisance juridique au niveau du code forestier
- Manque d'études d'estimation du potentiel, de la production et de la productivité, irrégularité au niveau de la production et de l'approvisionnement
- Manque de communication entre administration forestière et usagers de la forêt sur la gestion et la valorisation de cette ressource

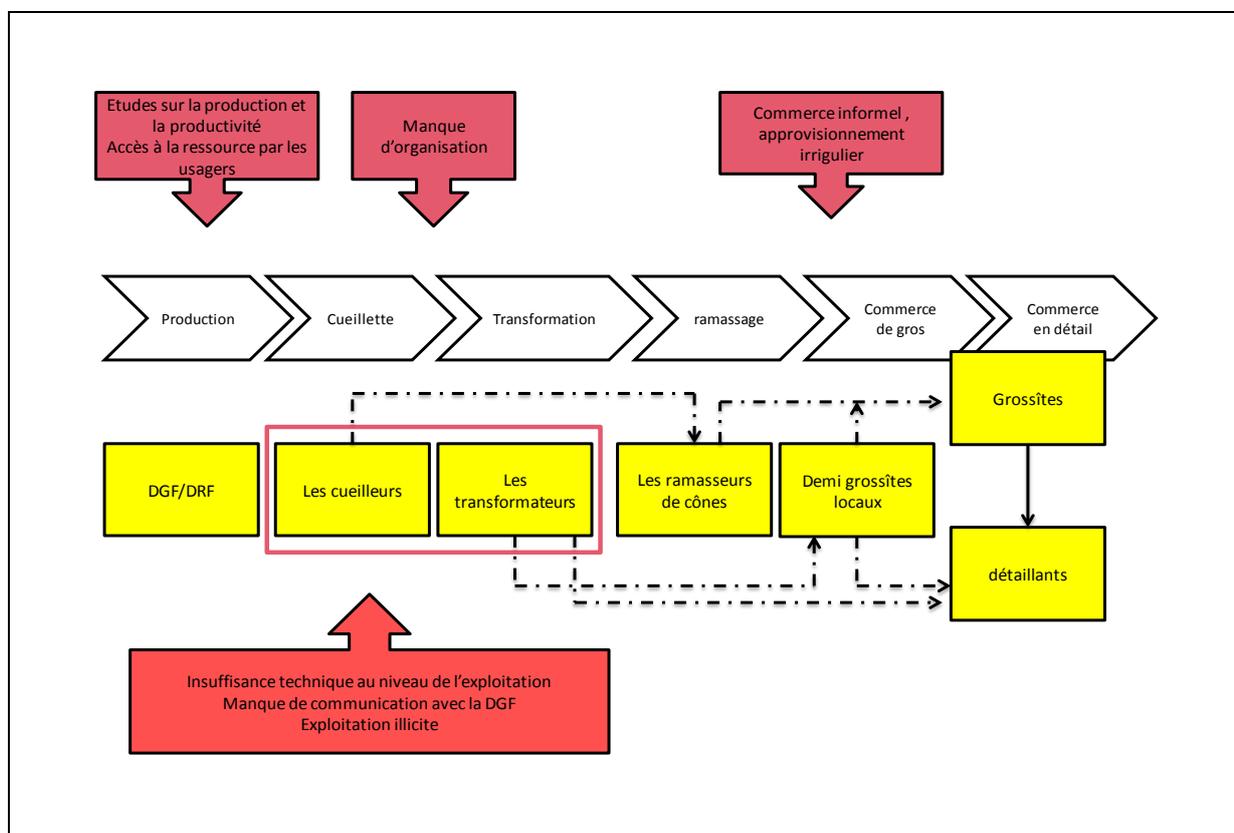


Figure 17. Diagramme récapitulatif des contraintes de la filière Pignons

## 4.6 Distribution des valeurs et des revenus le long de la chaîne

Malgré l'important potentiel de production, la commercialisation relève du secteur informel en raison du caractère illicite de l'exploitation et de la valorisation des forêts de pin pignons.

La commercialisation des fruits des pins pignons sont vendus par les usagers de la forêt selon deux modalités.

- Vente des pignes aux demi-grossistes locaux : La production est vendue à des prix qui varient entre 40 et 65 dinars le kg. La variabilité du prix de vente est liée aux avances reçus sur les productions octroyées par les demi-grossistes aux usagers de la forêt.
- Vente de cônes de pignons non décortiqués : La production est vendue pour des commissionnaires ayant des relations avec des grossistes et des demi grossistes au niveau national. Une partie des pignons non décortiqués est commercialisée sur le marché méditerranéen largement déficitaire. Les dernières statistiques trouvées sur les exportations des pignons non décortiqués renseignent sur 18 tonnes exportés d'une valeur de 37200DT soit, 2000 dinars la tonne

Les valeurs totales qui reviennent aux usagers de la forêt à partir de l'exploitation des pins pignon varient selon le mode de valorisation (vente de cônes ou de pignes) et compte tenu des avances sur leurs productions payées par les demi-grossistes locaux.

Tableau15. Valeur commerciale par circuit de commercialisation des pignons

Marges par circuit de commercialisation	Nbre de famille	Quantité vendue de graine par famille en Kg	moyenne revenu moyen/famille
<b>Vente graines de pignon (sans procuré des avances sur production de la part des demis grossistes)</b>	30	15 kg/par saison	900 dinars
<b>En procurant des avances sur production</b>	30	15 kg/par saison	600 dinars
<b>En vendant des cônes de pin pignon</b>	30	240 cônes/ jours	250 dinars

Les quantités vendues sous formes de cônes transportées vers Tunis et Sfax sont importantes comparativement à la quantité des cônes transformée et vendue localement.

Notons que la vente des cônes en dehors de la zone suit le plus souvent des circuits informels (transports, commercialisations...)

## 4.7 Diagramme de la chaîne de valeur

Il montre que la part la plus importante de la valeur ajoutée est interceptée par les transformateurs, en deuxième position viennent les ramasseurs

Il faut rappeler qu'une très petite partie des cônes est transformée au niveau des ménages forestiers et que la plus grande partie de la production est transformée par les autres opérateurs de la filière essentiellement les grossistes en dehors de la zone.

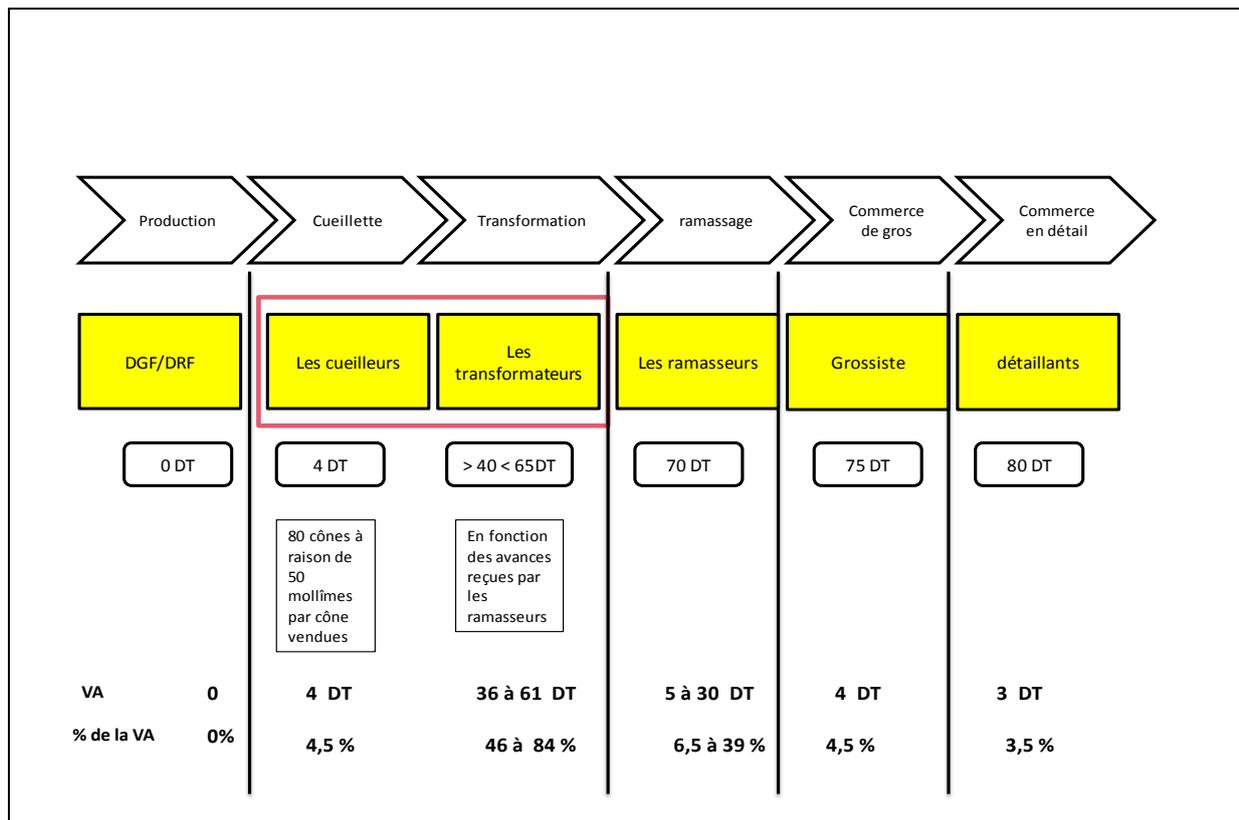


Figure 18. Diagramme de la chaîne de valeur de la filière Pignons

## 6. Les supporteurs de la filière des PFNL à Béja

Les supporteurs de la filière des PFNL sont multiples. Il y a ceux qui se situent au niveau national et d'autres au niveau régional. Ces supporteurs sont composés des organismes gouvernementaux et non gouvernementaux ainsi que par des institutions professionnelles.

Les principaux supporteurs sont :

**La DGF :** Dans la stratégie du développement forestière, un des axes les plus importants est l'amélioration des conditions socioéconomiques des populations forestières ainsi que la valorisation des PFNL. La DGF dans le cadre de la réalisation de cette stratégie, continue à apporter son soutien à travers ses programmes d'investissements et ses collaborations avec d'autres institutions internationales comme la FAO, la GIZ, la coopération Japonaises...

**La DRF :** Cette direction au sein de la DGF est chargée de la vente des PFNL par adjudication, de gré à gré... aux entreprises intéressées

**L'INGREF et l'ISP de Tabarka** focalisent leurs activités de recherche et d'assistance technique sur la durabilité des écosystèmes forestiers, les techniques de renouvellement et d'exploitation des ressources, les améliorations technologiques et l'amélioration des conditions de vie des populations des zones forestières.

**L'API, l'APIA, l'APIE, le CEPEX et l'ODNO.** Ces structures jouent un rôle très important dans la promotion du secteur des PFNL en identifiant des opportunités d'investissements, en étudiant et en identifiant des marchés porteurs, en orientant et en encourageant des nouveaux promoteurs, en accordant des incitations financières et en assistant les promoteurs dans leurs exportations

**L'ODESYANO,** organisme de développement intervenant dans la région du Nord-Ouest, parmi ses mandats le développement socioéconomiques durables des populations dans ses zones d'interventions constitue un mandat prioritaire pour cette institution. Il appuie l'organisation des populations, la création des GDA et des SMSA, des micros entreprises rurales à caractère communautaire et réalise des actions de recherche-développement et des études concernant les PFNL.

**Le CRDA de Béja** à travers son arrondissement de promotion de l'agriculture biologique et dans le cadre de son projet d'agriculture durable en collaboration avec la GIZ apporte l'appui aux filières de productions, accompagne la certification biologique des produits agricoles sur de vastes zones.

**Les associations (APPEL, WWF)** appuient quelques initiatives de promotion de microprojets générateurs de revenus pour les usagers de la forêt ainsi que pour leurs organisations de base et ce à travers leurs programmes d'appui au développement socioéconomique des populations locales et de gestion durable des ressources naturelles

**INNORPI et autres organismes de certifications :** Encourage la certification et la normalisation des produits et informant les promoteurs sur les exigences des marchés pour lesquels sont destinés ces produits.

#### Encadré 7

**« Malgré leur rôle crucial, les supporteurs interviennent de manière assez peu coordonnée. »**

L'environnement institutionnel, est caractérisé par la multitude des supporteurs, des programmes et projets d'appuis ciblant directement et/ou indirectement le développement de la filière des PFNL

Néanmoins, au niveau des interventions, des témoignages ont renseigné sur un manque de coordination, de complémentarité et de synergie entre toutes ces structures d'appuis, soulignant ainsi le manque d'efficacité et d'efficacités au niveau des interventions

Des supporteurs intéressants se situent au niveau national : très faible représentation des niveaux régionaux et locaux et peu de décentralisation.

Insuffisance au niveau de l'accessibilité à l'information par les opérateurs locaux intervenant dans les filières

Le manque de communication entre les supporteurs

Absence de guichets unique décentralisés, éclairant sur les opportunités d'investissements dans le secteur des PAM et des PFNL

L'absence de catalogue de ressources

Absence d'un plan d'action négocié multi acteurs pour le développement des filières PFNL

## Conclusion

En Tunisie, les produits forestiers non ligneux (PFNL) font partie des ressources naturelles auxquelles la population a recours pour diversifier et améliorer ses revenus. Néanmoins, la faible organisation professionnelle, la méconnaissance des circuits de commercialisation, le manque de communication entre les intervenants dans la filière ainsi que le caractère informel de la plupart des pratiques ne permettent pas d'aboutir à des résultats satisfaisants au plan socio-économique. Les filières telle qu'elles sont organisées sont fragiles et ne valorisent pas suffisamment un potentiel forestier pourtant riche et diversifié

Ainsi, des filières informelles comme celles liées à la valorisation des graines de pin pignon, leurs systèmes d'exploitation et de commercialisation ne s'inscrivent pas dans une logique d'exploitation durable de la ressource...

L'irrégularité des récoltes et la qualité des PFNL (champignons, huiles essentielles) entravent la compétitivité de ces produits et limitent les quantités et les prix à l'exportation. Encore considérés comme produits secondaires, ils ne font pas l'objet de dispositifs d'exploitation et de commercialisation qui devraient permettre d'envisager des perspectives de gestion durable.

Le défrichement, le surpâturage, les incendies les attaques parasitaires et les effets du changement climatique, faiblement compensés par exacerbé les pressions subies par les ressources forestières nationales et plus généralement la diversité biologique perceptiblement en déclin

## Chapitre V : Plan d'action pour la promotion de la filière des PFNL dans le Gouvernorat de Béja

### 1. Introduction

Sur la base des résultats des étapes précédentes consacrées à la cartographie des chaînes de valeurs de la filière des PFNL, le diagnostic des contraintes, des goulots d'étranglement et des maillons faibles de la filière, un atelier participatif d'approfondissement des problématiques et des contraintes de la filière a été tenu à Béja le 9/12/2014. Cet atelier avait pour objectifs :

- L'approfondissement des problématiques et des contraintes pré identifié par l'étude lors des étapes précédentes
- Faire des propositions d'actions concrètes et réalisables qui seraient entreprises par le projet (PAD) durant sa période restante à commencer à partir de janvier 2015 afin de lever quelques obstacles identifiés entravant le bon fonctionnement de la filière en question.



### 2. Rappel des étapes parcourues

Afin d'arriver à élaborer ce plan d'action dans sa version actuelle les étapes suivantes ont été suivies. Elles constituent un enchaînement logique et cohérent :

- Synthèse bibliographique et capitalisation sur les résultats des diverses études menées au niveau national
- Identification des principaux opérateurs et supporteurs de la filière
- Entretien semi structuré avec les opérateurs et les supporteurs aux niveaux national, régional et local
- Synthèse des résultats des entretiens et élaboration d'un document de diagnostic
- Approfondissement des problèmes et des contraintes lors d'un atelier participatif
- Elaboration du plan d'action.

### 3. L'atelier d'approfondissement des problématiques de la filière des produits forestiers non ligneux

L'atelier organisé à Béja le 09 Décembre 2014 à Thibar. Quatre résultats opérationnels ont été fixés :

- La validation des résultats du diagnostic et la cartographie de la filière des produits forestiers non ligneux
- L'approfondissement des problèmes et des contraintes identifiés par l'étude
- La synthèse des principales contraintes selon les fonctions et les opérateurs
- L'identification des actions opérationnelles et concrètes qui seront entreprises par le PAD dans le cadre de ses interventions futurs à partir de 2015 jusqu'à la date de son achèvement

#### 3.1 Les participants et les acteurs intéressés

L'atelier a regroupé (22) participants représentant une grande partie des opérateurs et des supporteurs identifiés lors du diagnostic. Cependant, l'atelier a enregistré l'absence de quelques opérateurs clefs surtout ceux qui interviennent au niveau de la transformation et dans la commercialisation (intermédiaires, demi-grossistes et grossistes) malgré les invitations qui leur ont été adressées. Cette réticence peut être expliquée notamment par le caractère informel et illicite des pratiques au niveau de la filière des PFNL.

Les acteurs qui ont montré un intérêt pour la filière sont de trois types :

- organisations représentatives des usagers de la forêt et des opérateurs primaires (GDA Oued El Maaden, GDA Dmaien),
- associations de développement local (APPEL, ALDID),
- institutions gouvernementales (supporteurs de la filière) comme le CRDA, l'APIA, l'ODESYPARO...

Ces intervenants sont intéressés par le développement socioéconomique durable des populations usagères de la forêt. Leurs préoccupations dans le cadre de cet exercice se sont orientées principalement vers le renforcement de la capacité des opérateurs primaires qui interviennent aux plus bas maillons de la filière (les usagers de la forêt). Il est visé la meilleure gestion et valorisation des ressources naturelles existantes, l'augmentation de la capacité de négociation des opérateurs les plus lésés, un partage équitable de la valeur ajoutée entre opérateurs.

#### 3.2 Problèmes et contraintes évoqués par les participants lors de l'atelier

L'accent a été mis sur deux problèmes centraux:

##### **Problème 1**

**Le manque d'informations sur les marchés et leurs exigences (débouchés, prix, qualité, packaging) par les opérateurs au plus bas maillons de la filière ainsi que les modalités d'accès à ces marchés porteurs.**

## **Contraintes**

- Absence d'acteurs de commercialisation au niveau local
- Manque d'esprit entrepreneurial
- Saisonnalité de la plupart des activités
- Manque d'études sur la rentabilité
- Faible capacité de transformation des produits bruts
- Irrégularité de l'offre (production irrégulière)
- Monopole du marché
- Manque au niveau de la certification, labellisation et emballage
- Insuffisance et manque de savoir-faire par les opérateurs locaux aux plans du marketing et de la commercialisation des produits.

## **Problème 2**

### **Insuffisance au niveau de la gestion des ressources ainsi qu'au niveau de l'organisation de la filière**

## **Contraintes**

- Une filière qui s'installe principalement dans l'informel
- Illégalité de l'exploitation des ressources
- Risques d'incendies, acidification des sols avec des effets négatifs sur la biodiversité
- Partage inéquitable des valeurs générées par la filière
- Insuffisance/manque d'équipements et de matériels d'exploitation et de transformation surtout chez les transformateurs locaux
- Faibles implication et intégration de la population locale
- Conflits d'intérêts entre usagers
- Conflits et manque de communication entre population locale et administration forestière
- Difficultés d'accès aux ressources par les opérateurs locaux par manque de moyens et de ressources financières
- Manque d'efficacité au niveau des mécanismes d'appuis institutionnels
- Insuffisance au niveau du cadre juridique
- Faible capacité d'investissement au niveau local
- Faible niveau d'intégration des maillons de la filière.

## **3.3 Principaux résultats attendus**

Les principaux résultats attendus à l'issue du projet PAD sont décrits ci-dessous :

- a. L'accès aux marchés par les opérateurs primaires (populations forestières et leurs organisations de base) a été facilité
- b. La capacité de négociation des opérateurs primaires a été améliorée et renforcée
- c. La gestion de la ressource a été améliorée et les appuis institutionnels dispensés par les supporteurs sont devenus plus efficaces.

### 3.4 Résultats opérationnels et plan d'actions

Résultats	Activités	Bénéficiaires	Localisation	Partenaires d'appuis	Planification de la mise en œuvre			Indicateurs des produits des activités
					semestre 1	semestre 2	semestre 3	
L'accès au marché par les opérateurs primaires de la filière a été facilité	Elaboration d'une base des données sur (acheteurs des PFNL au niveau, local, régional et national, adresses et suivi, prix pratiqués aux différents maillons de la filière)		Au niveau régional	APIA, chambre de commerce, centre d'affaires	→			Base de données
	Diffusion des résultats auprès des opérateurs primaires et leurs organisations	GDA Tabouba, Dmaïen et Oued Elmaaden, Associations de développement		Projet PAD		→		Atelier de partage des informations
	Analyse et détermination caractéristiques et des vertus des produits PFNL spécifiques à Béja			Organisme certificateurs, laboratoires,		→		Fiche signalétique par produit
	Elaboration d'un catalogue " fiches produits PFNL"			Consultant			→	Catalogue
	Appui à la participation aux foires, manifestations organisés aux niveaux national et régional			Associations, URAP, GDA, CRDA, ODESYPANO	→			Liste des foires et des manifestations
	Création d'un portail " site WEB dynamique sur les PFNL de Béja"			Association APPEL, ALDID			→	Site WEB PFNL Béja
	Certification des zones de productions	GDA Tabouba, Dmaïen et Oued Elmaaden,	Oued El maaden, Dmaïen, Tabouba	DGF, CRDA et organismes de certification			→	3 zones certifiées
La capacité de négociation des opérateurs primaires de la filière a été améliorée	Adoption de standards de qualité (certification,démarche qualité)	GDA Tabouba, Dmaïen et Oued Elmaaden,	Oued El maaden, Dmaïen, Tabouba	CRDA, organisme de certification, INNORPI	→		→	
	Adoption d'un dispositif de vente regroupé	GDA Tabouba, Dmaïen et Oued Elmaaden,	Oued El maaden, Dmaïen, Tabouba	APPEL, ALDID, ODESYPANO			→	Evolution des % des ventes regroupées
	Promotion de la vente directe (hôtels, circuits écotouristiques...)	GDA Tabouba, Dmaïen et Oued Elmaaden,	Oued El maaden, Dmaïen, Tabouba	Associations, centre d'affaires, chambre de commerce, ONTT	→	→		Contrats/conventions signés avec unités hôtelières et autres
	Négociation de contrats de vente plus équitables	GDA Tabouba, Dmaïen et Oued Elmaaden,	Oued El maaden, Dmaïen, Tabouba	Vagua trading	→	→		Au moins un contrat de vente est conclu par GDA
La gestion de la ressource a été améliorée et les appuis institutionnels dispensés par les supporteurs sont devenus plus efficaces	Inventaire de la ressource et géolocalisation	GDA's Dmaïen, Tabouba et Oued el maaden	Périmètres d'interventions des 3 GDA " Dmaïen, Tabouba et Oued el maaden	DGF,INGREF,PFE Doctorant	→		→	Etudes d'inventaires avec localisation géoréférencée des ressources
	Création d'une commission régionale de gestion et de promotion des PFNL regroupant des acteurs gouvernementaux et d'autres non gouvernementaux		Régional	CRDA , DGF, ODESYPANO et autres			→	Commission régionale créée
	Cordonation des efforts des différents supporteurs privé-public - ONG en matière d'appuis aux PFNL au niveau régional		Régional	projet PAD, ODESYPANO, Associations, DGF, Vagua trading et autres	→			Conventions de partenariats et plan d'action multiacteurs sont signés
	Des conventions de gestion DGF-GDA sur des zones d'intervention des GDA concernés sont explorées	GDA's Dmaïen, Tabouba et Oued el maaden	Périmètres d'interventions des 3 GDA " Dmaïen, Tabouba et Oued el maaden	DGF			→	Une convention de gestion par GDA est signée avec la DGF

## Références bibliographiques

**APIA., 2002.** Actes de l'atelier national sur le développement des investissements dans le secteur des plantes aromatiques et médicinales.

**APIA., 2003.** La culture des plantes aromatiques et médicinales

**APIA., 2013.** Etude de l'amélioration de la qualité et du positionnement des plantes aromatiques et médicinales

**Ben Boubaker A.,** Etude socioéconomique de la distillation du Myrte dans la région de Kroumirie Mogods, constats et perspectives

**Ben Fadhel M., 2010.** Flore médicinale en Tunisie, réalités et perspectives, laboratoire de biotechnologie végétale, INSA

**Belkhouja C., 2010.** Les matières premières naturelles en Tunisie – Congrès international PAM, plantes aromatiques et médicinales

**Benjilali B.,Zrira S., 2005.** Plantes aromatiques et médicinales ; atouts du secteur et exigences pour une valorisation durable

**Ben Mimoun A., 2005.** Contribution au développement durable à travers la promotion des PFNL de la forêt en Kroumirie. Proposition pour un plan de marketing

**Chemli R., 2010.** Plantes médicinales et aromatiques de la flore de Tunisie, Faculté de Pharmacie de Monastir

**Chouayet W., 2013.** Contribution des PFNL à la création d'emplois et aux revenus des ménages dans la Kroumirie. Mémoire de fin d'études pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur national

**Daly H., Naija M., 2007.** Etude sur l'association des populations des zones montagneuses et forestières du Nord-Ouest à la promotion de la filière des Huiles Essentielles

**Daly H., 2012.** Analyse des marchés des PFNL dans les Gouvernorats de Béja et Jendouba

**DGF., 1999.** Etude sur le développement des produits ligneux non forestier. Plan d'action de valorisation des produits forestiers

**DGF., 2014.** Semaine forestière Tunisienne. Chaîne de valeurs des produits forestiers non ligneux, une alternative pour des emplois verts.

**Frigga W., 1978.** La culture de plantes à parfum en Tunisie.

**Hermi A., 2013.** Unité de production des huiles essentielles. Mémoire de fin d'études pour l'obtention de Master professionnel Commerce et affaires internationale

**Khattali H., Sghaier M., Maffei P., 2012.** Etude de la filière des plantes aromatiques et médicinales et perspectives de développement dans le Sud est Tunisien

**Lahbib W., 2013.** Culture et extraction des huiles essentielles du vétiver. Mémoire de fin d'études pour l'obtention d'un diplôme d'ingénieur national

**ODESYANO.,** Eléments stratégiques pour un programme d'appui à la distillation des essences forestières et cultivées

**Slimene M., 2010.** Stratégie nationale de développement du secteur des plantes

**Touayi M., 2010.** Les plantes médicinales et aromatiques en Tunisie, réalité et perspectives – congrès international PAM

**Toukabri A., 2013.** Plantes aromatiques et médicinales ; atouts du secteur et exigences pour une valorisation durable.

**Yahlaoui M., 2005.** Inventaire des plantes médicinales par la méthode systématique

# Album photographique

